

LE DEVOIR

VOL. XC - N° 43

MONTRÉAL, LE LUNDI 1^{ER} MARS 1999

87c +

TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

L'effet Hillary

Les Clinton devront bien se trouver une nouvelle vie après leur passage mouvementé à la Maison-Blanche. Actuellement, c'est surtout pour le plan de carrière d'Hillary que l'Amérique se passionne.

D'après un récent sondage, 54 % des électeurs de l'État de New York éliraient Hillary Clinton pour les représenter au Sénat des États-Unis, 18 % de plus que ceux qui voteront pour l'actuel maire de la métropole américaine, Rudolf Giuliani. Un formidable «effet Hillary» vient donc d'apparaître dans une hypothétique campagne entre deux candidats non encore déclarés.

Certes, les manchettes sur la candidature encore incertaine de la *first lady* arrangent bien du monde. À commencer par la presse américaine, qui a une côte à remonter après s'être aliéné une bonne partie de l'opinion par sa couverture incessante et pas toujours impeccable de l'affaire Lewinsky. Il y a ensuite le couple Clinton, qui ne peut que se réjouir de toute espèce de diversion.

Plusieurs questions méritent cependant d'être soulevées. D'abord, Hillary Clinton, dont personne ne met en doute les qualités intellectuelles ou l'«étouffe» pour la politique active, a-t-elle vraiment l'intention de se jeter dans la mêlée? D'autre part, la réalité du terrain dans l'Empire State risque de s'avérer très différente du battage médiatique actuel. Il se pourrait bien que les réponses aux derniers coups de sonde traduisent avant tout le sentiment suivant: «Ne serait-il pas formidable de voir ces deux candidats s'affronter?» Une forte avance dans les sondages qui fond en quelques mois, cela s'est déjà vu quelque part...

«Je crois qu'elle y pense sérieusement mais qu'elle décidera de ne pas se porter candidate», estime Candice Nelson, professeur de science politique à l'université américaine de Washington. Une candidature ouvrirait la porte à une foule de nouvelles questions à propos de l'affaire Whitewater et du Monicagate. Je crois qu'elle aimerait que sa vie privée reste privée.

Cette semaine, la première dame des États-Unis a fait la une de *Time* et de *Newsweek*. Dans tous les médias, les éditorialistes et les *columnists* ont réfléchi à ce que pourrait être sa vie après la Maison-Blanche. En général, ces commentateurs apprécient les qualités d'Hillary Clinton: intelligence, énergie et équilibre entre le pragmatisme et le dévouement pour certaines causes. Et ils estiment qu'après avoir longtemps soutenu les ambitions d'un mari qui l'a humiliée par ses frasques, il serait temps qu'elle sorte de l'ombre et passe carrément au premier plan.

Ils sont pourtant nombreux à lui conseiller de ne pas faire le saut en politique. Plusieurs autres carrières s'offrent en effet à elle. Les facultés de droit des grandes universités seraient ravies de l'accueillir comme professeur. Son livre *It Takes A Village* s'est bien vendu et, selon les sources de *Newsweek*, un second ouvrage pourrait lui rapporter cinq millions. Certains la voient plutôt à la tête d'une fondation, défendant des causes humanitaires, à l'instar du populaire général à la retraite Colin Powell, qui avait brièvement envisagé une carrière politique avant de se raviser.

Hillary Clinton a déjà dit qu'elle aimerait aller vivre à Manhattan. On peut la comprendre. La Grosse Pomme qui ne dort jamais offre des plaisirs que même Little Rock parvient difficilement à égaler. Les critères de résidence pour se faire élire dans l'État de New York sont parmi les moins exigeants aux États-Unis. C'est ce qui avait permis au Bostonien Robert F. Kennedy d'en occuper l'un des deux sièges au Sénat en 1964. Mais cela suffit-il?

Les rumeurs sur les ambitions sénatoriales de Mme Clinton ont pris naissance l'été dernier à l'occasion d'un dîner-bénéfice à Long Island. Elles ont été relancées une première fois en novembre, puis une seconde fois à l'occasion du récent voyage présidentiel au Mexique. De petites phrases, des sous-entendus, mais aussi une rencontre, récente, entre la première dame et le sénateur démocrate de l'État de New York, Daniel Patrick Moynihan, qui ne sollicitera pas de nouveau mandat.

Si Hillary Clinton décide de briguer ce poste, certains politiciens locaux devront probablement mettre leurs ambitions en veilleuse. Élu, elle deviendrait une sénatrice *junior* dans une Chambre haute procédurière, fortement dominée par des hommes. Elle risque de décevoir. Battue, elle se ferait à coup sûr de nouveaux ennemis, elle qui n'en manque déjà pas.

La victoire ne lui est pas du tout assurée. En 1964, Robert Kennedy, qui était loin de partir gagnant, avait dû mener une guerre de tranchées. Une campagne d'Hillary Clinton pourrait se solder par un désastre. Historiquement, les électeurs de la Grosse Pomme votent plutôt démocrate, ceux des banlieues partagent leurs votes entre les deux grands partis et ceux du reste de l'État préfèrent le Grand Old Party. Or, depuis que Rudolf Giuliani (un républicain) siège à la mairie de New York, la ville semble plus sûre, plus propre et plus prospère que jamais. Il est donc assez populaire pour ne pas être battu d'avance. Enfin, la presse new-yorkaise a la réputation de ne pas faire de quartier. Aucun journal n'a déroulé le tapis rouge devant Hillary Clinton, tandis que le *Post*, un tabloïd populiste, en profite pour dire encore plus souvent tout le mal qu'il a toujours pensé d'elle. Ces derniers jours, l'article le plus gentil à son endroit dans le *Post* disait que l'année du lièvre serait favorable aux natis du cochon, comme elle... mais également aux natis du singe, comme Giuliani.

MÉTÉO
Montréal: Pluie, risque de verglas et faible neige. Max: 2 Min: -1
Québec: Neige et verglas. Max: 4 Min: -1
Détails, page A 4

INDEX
Annonces B 5 Le monde A 5
Avis publics... A 4 Les sports B 5
Culture B 8 Mots croisés... A 4
Économie B 2 Planète..... B 4
Éditorial A 6 Religions B 6
Entrevue B 1 Télévision B 7
www.ledevoir.com

LES ACTUALITÉS

«La SQ, c'est une police de campagne», estime M^r Guy Gilbert, page A 2



L'ENTREVUE

Will Kymlicka, l'évaluateur du nationalisme, page B 1

LE MONDE

Nigeria: Obasanjo triomphe sur fond de contestation, page A 5



Le baseball majeur attendra

Jacques Ménard minimise l'importance de l'échéance du 6 mars

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Jacques Ménard s'est montré optimiste, hier, sur la possibilité de garder les Expos à Montréal et il a minimisé l'importance de l'échéance du 6 mars que le baseball majeur a refusé, vendredi, de repousser.

Au cours d'une conférence de presse en provenance de la Floride, où se tient le camp d'entraînement des Expos, le président du conseil d'administration de l'équipe, Jacques Ménard, a déclaré qu'«à partir du 6 mars, nous n'avons pas l'intention de jeter l'éponge». Il trouve «positif» que les autorités du baseball majeur

aient mentionné qu'elles acceptent de travailler avec son groupe «au cours des prochaines semaines».

Dans une lettre envoyée vendredi à Jacques Ménard et rendue publique, les autorités du baseball majeur, sous la plume de leur vice-président, administration et responsable du contentieux, Robert A. DuPuy, ont rejeté la demande du groupe de M. Ménard de reporter l'échéance du 6 mars. Cette date butoir pour le dépôt d'un plan de relance complet des Expos à Montréal avait été fixée en octobre par le commissaire du baseball majeur Allan Selig.

Bien qu'il dise regretter cette décision, M. Ménard a perçu une lueur d'encouragement dans un passage de cette lettre, par ailleurs cinglante. «Nous continuerons, bien

sûr, de travailler avec vous et votre groupe au cours des prochaines semaines afin d'essayer d'accélérer le processus le plus possible. Nous maintenons que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour sauver le baseball à Montréal [...], a écrit M. DuPuy.

«Le baseball majeur nous dit qu'il nous encourage à poursuivre notre travail», a interprété M. Ménard. À ses yeux, le processus de déménagement du club ne s'amorcera pas dès le 6 mars et son groupe, qui soutient avoir déjà réuni 125 millions, dispose encore de quelques semaines pour proposer un plan acceptable aux autorités du baseball ma-

VOIR PAGE A 8: EXPOS

Une sombre fête



RULA HALAWANI REUTERS

PENDANT qu'Israël fêtait hier le Pourim (ci-dessus) et décidait de boucler la bande de Gaza pour assurer sa sécurité, le général Erez Gerstein, considéré comme le numéro un des forces israéliennes dans la «zone de sécurité» du Sud du Liban, a été tué par une bombe télécommandée par le Hezbollah. Nos informations en page A 5.

Giuliani a-t-il perdu sa «touche magique»?

Il est l'homme que les New-Yorkais adorent détester. Pas une semaine ne passe sans que le *Village Voice*, le *New York Observer*, le *New York Magazine* ou même le *Time* ne se moquent plus ou moins méchamment de sa mentalité d'assiégé, de sa manière musclée de policer sa ville, de son style dépourvu d'humour, de ses flics tout-puissants à la gâchette facile qui menotent tous azimuts.

ALEXANDRA SZACKA

New York — À New York, depuis plus de cinq ans, rares sont les soupers du samedi soir ou l'on n'aborde pas le sujet Giuliani. Et il arrive souvent de voir ici des gens qui arborent fièrement l'irrévérencieux autocollant «Giuliani is a jerk» (Giuliani est un con).

Élu, en 1993, maire de la ville la plus peuplée, la plus célèbre, la plus compliquée des États-Unis, Rudolph Giuliani passe pourtant pour celui par qui le miracle est arrivé. Il est vrai qu'il a hérité d'une mégapole au bord de l'effondrement: 330 000 emplois perdus dans les années 80, 1,3 million de personnes vivant de l'aide sociale (un New-Yorkais sur

six), deux mille meurtres par année. «C'est un leader churchillien, c'est dans les moments de crise qu'il donne le meilleur de lui-même», affirme au *Devoir* Fred Siegel, historien, professeur à l'université Cooper Union et auteur du livre *The Future Once Happened Here*, essai fort acclamé sur le déclin des grandes villes américaines. Siegel, un démocrate pourtant, ne tarit pas d'éloges à l'égard de Giuliani, le républicain. «On lui doit le premier succès de politique publique parmi les villes américaines depuis des décennies.»

Les statistiques sont éloquentes. Aujourd'hui, le nombre d'assistés sociaux à New York est passé à 830 000 (une baisse de plus de 35 %).

VOIR PAGE A 8: NEW YORK

Montréal s'entend avec les cols bleus

À lire, page A 3



Vers un Canada de plus en plus centralisateur

Mondialisation oblige, la tendance ira en s'accroissant, croit Parizeau

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'ancien premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, prédit que le Canada, qui est aujourd'hui à ses yeux l'une des fédérations les plus décentralisées du monde, va centraliser de plus en plus les pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral afin de faire face à la mondialisation. Il en tient pour démonstration la récente entente sur l'union sociale.

Prenant la parole à un cocktail de financement du Bloc québécois, à Sainte-Foy, en banlieue de Québec, hier après-midi, l'ancien chef du Parti québécois s'en est d'ailleurs pris durement aux premiers ministres des autres provinces qui ont, selon lui, succombé au chantage d'Ottawa et signé un accord qui permet littéralement au gouvernement fédéral de faire tout ce qu'il veut en échange d'argent.

Il a d'ailleurs pris la peine de s'exprimer en anglais, pour les caméras de télévision, afin que son message porte jusque dans le reste du Canada. M. Parizeau a soutenu que les autres provinces devraient «avoir honte» d'avoir conclu un tel accord «non pas au nom d'un idéal, non pas au nom d'une vision du pays mais seulement pour de l'argent».

Cette entente sur l'union sociale, a rappelé M. Parizeau, permettra au gouvernement fédéral de transférer des fonds comme bon lui semble non seulement aux individus mais aussi aux organisations, ce qui inclut les hôpitaux, les commissions scolaires et les municipalités.

L'ancien chef péquiste, qui préside d'ailleurs l'un des

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU

Décès du photographe Maurice Perron

L'œil du Refus Global s'éteint

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Témoin du tremblement de terre automatiste qui secoua le Québec assoupi du milieu du siècle, il y eut un œil, celui de Maurice Perron qui vient de s'éteindre comme une lampe avec lui. Décédé subitement samedi des suites d'une hémorragie cérébrale à l'âge de 74 ans, ce photographe fut non seulement un des 16 signataires du *Manifeste du Refus Global* en 1948, mais c'est lui qui publia ce brûlot à l'âge de 24 ans en fondant pour la circonstance la maison d'édition Mithra-Mythe. Quant à la chronique visuelle de cette époque artistique, elle a survécu jusqu'à nous grâce à son appareil photographique et au regard curieux et doué que cet artiste posa sur des visionnaires excentriques appelés à faire l'histoire.

Si le lustre, la notoriété de plusieurs membres du groupe des automatistes, les Borduas, Riopelle, Gauvreau, LeDuc, Mousseau et compagnie avaient un peu relégué son nom dans l'ombre, Maurice Perron reprenait le devant de la scène l'an dernier, lors des célébrations entourant le demi-siècle du *Manifeste*. Le Musée du Québec lui consacrait une importante exposition solo (93 photographies récentes et anciennes) en plus de publier l'ouvrage *Mémoire*

VOIR PAGE A 8: PERRON

Nouvelle guerre de mots à PUQAM

À lire, page A 3



• LES ACTUALITÉS •

La SQ serait une police de campagne

«La vraie police au Québec, c'est le SPCUM» croit l'avocat Guy Gilbert

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

«La vraie police au Québec, c'est le SPCUM, tandis que la Sûreté du Québec, c'est une police de campagne.» Celui qui porte ce jugement, M^r Guy Gilbert, est le seul commissaire du Québec à avoir siégé à la commission chargée d'examiner le service de renseignements de la GRC, la commission McDonald.

En outre, M^r Gilbert a dirigé l'enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay pendant la crise d'Oka et a remis ce rapport, qui blâmait très sévèrement la SQ, au ministre Ménard, le 15 septembre 1995. Il a donc examiné de près les directions des deux services de police lors d'une situation de crise et il renchérit même sur le rapport de la commission Poitras.

Son verdict paraît limpide sur la crise d'Oka et l'affaire Matticks. «La SQ doit vivre avec le fait qu'elle avait un

échec à son actif Oka. Ils étaient humiliés. Au lieu de repenser le contexte entre l'autorité politique et l'autorité policière, la SQ a été laissée à elle-même.

«Il est essentiel que la relation entre l'autorité policière et l'autorité publique obéisse à un cadre de permanence, de hiérarchie, d'imputabilité, ajoute M^r Gilbert. Une seule personne répond à ces critères, c'est le sous-ministre, car les ministres changent souvent. Depuis la crise d'Oka, il y a eu cinq ministres de la Sécurité publique.»

L'avocat Guy Gilbert a obtenu le contrat de Birdair dans le dossier du toit olympique. Autrement dit, il reste actif dans les dossiers chauds. Mais il a accepté de passer en revue son rapport sur la crise d'Oka, rapport qu'il avait remis au ministre Ménard lors de son premier passage à la Sécurité publique.

Supervision inexistante

Guy Gilbert juge que la supervision

de la SQ était inexistante lors de la crise d'Oka. «Sam Elkas était aussi loin de la police que moi de l'aviation. C'est la SQ qui a gouverné. La police de la SQ avait la province en main. Ce n'est pas normal.»

Il juge inacceptable que l'autorité policière n'ait pas eu un lien formel avec l'autorité politique. «Le sous-ministre ne savait pas que la SQ allait à Oka. Il l'a appris en s'en allant à son bureau en automobile, par la radio.» Après avoir examiné cette question en détail, le coroner n'en revient pas. Lors de l'enquête ordonnée par Claude Ryan, alors ministre de la Sécurité publique, M^r Gilbert constata à quel point la SQ se comportait comme un État dans l'État.

De plus, le coroner n'a pas digéré l'attitude du syndicat des policiers durant la crise d'Oka. «J'ai vu comment fonctionnait la SQ, confie Guy Gilbert, j'ai constaté leur attitude face à l'enquête. Ils ont voulu que l'enquête porte sur l'identité du criminel. Je les trouvais

«hors d'ordre». Ça a mis la chicane, leur attitude. Je leur ai dit que ce n'était pas une enquête de police. Mais Jocelyn Turcotte, le président de l'APPQ à l'époque, a dit: «Je ne collaborerai pas à une enquête comme ça.» C'était se mettre au-dessus de la loi.»

En fait, selon lui, la SQ a été laissée à elle-même à Oka. Cela a créé la crise d'Oka, puis l'affaire Matticks et celle des Hell's Angels. «La police doit réagir à l'appréhension du crime. Il arrive un moment où l'envergure sociétale du problème ne devrait pas échapper à l'autorité de la police. Mais la SQ a été laissée à elle-même. Le témoignage de Jacques Beaudoin, l'ex-sous-ministre de la Sécurité publique en 1990, a été clair à ce sujet.»

Le lien manquant

La façon de procéder à la SQ a horrifié le coroner chargé de l'examen des circonstances de la mort du caporal Lemay. Le ministre Elkas n'avait pas

été prévenu de l'opération du corps policier par le directeur de la SQ de l'époque, Robert Lavigne. Et le sous-ministre a témoigné qu'il ne parlait pas au directeur de la SQ. Il lui avait expliqué que «cela se passait entre Lavigne et Elkas, qui s'appelaient Sam et Bob entre eux. Ça fait partie des problèmes», conclut M^r Gilbert.

«Ils jouaient au golf ensemble et se parlaient des problèmes au golf, ajoutait-il. Moi, j'ai demandé que le lien, le pont, se fasse au niveau politique par le sous-ministre, que celui-ci ait un rôle très responsable.»

Il se souvient très bien du jour où il a remis son rapport au ministre Serge Ménard. Il lui a dit, dans un restaurant de la rue Saint-Vincent: «Je suis convaincu que tôt ou tard on aura à vivre une enquête de la SQ. Elle a une conception dangereuse. La police se croit au-dessus de la loi. Ils ne se trahissent pas, les policiers. C'est un corps qui se protège dans l'omerté.»

EN BREF

Le NPD et la souveraineté

(PC) — Le Nouveau Parti démocratique devra préciser sa position sur le projet souverainiste québécois, s'il n'en tient qu'à ses militants de la section québécoise. Se penchant hier sur le volet québécois d'un document du parti intitulé *Forum social démocrate sur l'avenir du Canada*, les délégués québécois du NPD ont convenu du devoir qu'a leur parti de préciser sa vision du droit à l'autodétermination du Québec. Selon Eric Hébert, président de la section québécoise du NPD, les délégués tiennent à ce que le NPD dénonce les politiques du Bloc québécois qui, selon eux, donne la parole uniquement aux Québécois de souche. Les délégués du NPD de partout au Canada se rencontreront en août prochain afin d'adopter les nouvelles orientations du parti.

Réhabiliter Hitler

Budapest, Hongrie (AP) — L'éditeur hongrois de *Mein Kampf* a déclaré hier qu'il avait ressorti l'ouvrage en dépit de l'interdiction prononcée par la justice pour démontrer qu'«Hitler ne voulait pas tuer les juifs» et qu'«il n'y avait pas eu de génocide». Agé de 63 ans, Illes Monus, qui se prétend historien, a expliqué à la télévision hongroise qu'il voulait défendre Hitler contre «les calomnies répandues sur ce livre pendant l'ère communiste». Sur le million de juifs qui vivaient en Hongrie avant-guerre, environ 600 000 ont été victimes du génocide. La dernière édition hongroise de *Mein Kampf* («Mon combat») date de 1942. L'ouvrage dans lequel Hitler exposait ses thèses a été interdit à la publication après la Deuxième Guerre mondiale et l'Holocauste. Un tribunal de Budapest a reconduit l'interdiction en juin 1997, estimant que *Mein Kampf* représentait une atteinte à la dignité humaine. «Pour nous, si les livres d'Hitler peuvent être publiés, alors tout est possible», a déclaré Peter Feldmayer, à la tête de la communauté juive hongroise. Illes Monus est revenu d'exil de France en 1989, à la chute du communisme. Ses propres écrits antisémites ont été interdits en 1991 mais, après avoir fait appel de la décision, il a bénéficié de la liberté d'expression. L'éditeur négationniste a ajouté qu'il publierait également *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne* (1996), du Français Roger Garaudy, qui avait été condamné en février 1998 pour avoir contesté l'ampleur du génocide.

Deuil national en Autriche

Innsbruck (AP) — Journée de deuil national en Autriche. Moins d'une semaine après les avalanches de Galtuer et Valzur, une cérémonie funèbre a été célébrée hier à Innsbruck, capitale du Tyrol autrichien, à la mémoire des 38 victimes de ces deux coulées meurtrières, 21 Allemands, neuf Autrichiens, six Néerlandais et deux Danois, parmi les quels plusieurs enfants. En Suisse, une avalanche d'un kilomètre s'est abattue dans la matinée sur une piste de ski de la station d'Ovronnaz, dans le Valais. Un skieur pris dans la coulée de neige est parvenu à se dégager seul.

Signez, dit le pape!

Cité du Vatican (AP) — Le pape Jean Paul II a appelé hier tous les pays du monde à signer le plus rapidement possible le Traité pour l'interdiction des mines antipersonnel, qui entre en vigueur aujourd'hui. Il y a consacré l'essentiel de son adresse hebdomadaire au public rassemblé sur la place Saint-Pierre de Rome.

«Femme parfaite»

New Haven, Connecticut (AP) — Une petite annonce publiée dans les journaux étudiants des universités les plus prestigieuses des États-Unis commence à faire couler beaucoup d'encre: un couple stérile y offre une somme astronomique à une femme «sportive, intelligente et sans problèmes médicaux dans sa famille» pour un don d'ovules... La pratique de la «petite annonce-fécondation» n'est pas nouvelle dans ces journaux, provenant surtout d'agences spécialisées. Mais celle-ci, émanant de particuliers, sort de l'ordinaire en raison de sa taille (une demi-page, soit 500 dollars l'annonce), de la somme offerte (50 000 dollars), et du pedigree particulièrement exigeant attendu de la donneuse, explique Nicole Itano, rédactrice en chef du *Yale Daily News*.

Attirés par des salaires élevés

Les pilotes de l'armée sautent au privé

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Le gouvernement fédéral a beau avoir déployé un généreux programme de primes pour garder les pilotes de haut calibre au sein des Forces armées — de plus en plus tentés par les salaires alléchants des transporteurs commerciaux —, plusieurs d'entre eux ont tout de même fait le saut vers le secteur privé en 1998.

Ottawa doit maintenant verser des primes totalisant 35,5 millions à 587 pilotes d'expérience qui ont décidé de rester à bord pour une période de cinq ans. Si cela représente les deux tiers des pilotes admissibles au programme, le gouvernement fédéral aurait au moins souhaité que les trois quarts s'en prévalent.

«Nous ne sommes pas sortis du bois, mais c'est une situation qui nous permet tout de même de poursuivre nos activités», a expliqué le colonel Joe Hincke, qui a supervisé le programme de rétention des pilotes. «Notre gestion se doit d'être très serrée.»

Offrant des primes pouvant grimper jusqu'à 75 000 \$, le programme visait particulièrement les pilotes ayant de neuf à 23 années d'expérience, en quelque sorte l'épine dorsale du personnel de l'air.

Les chiffres du ministère de la Défense indiquent que depuis la fin du programme, en août dernier, 126 pilotes ont annoncé leur départ, ce qui

porte à 230 le déficit de pilotes qu'affiche l'armée de l'air, en regard d'un objectif idéal de 1500 pilotes.

Un pilote d'expérience croit toutefois que le programme visant à «soudoyer les pilotes» a créé des tensions au sein de l'armée de l'air, et que le problème pourrait s'étendre au reste des Forces armées, étranglées par un budget de plus en plus mince.

«C'est presque comme un cancer», a affirmé le major Brian Northrup, pilote d'hélicoptère pendant 30 ans et aujourd'hui officier d'escadrille à la base militaire d'Esquimalt, en Colombie-Britannique. Il pense que le système de primes réduit l'esprit d'équipe qui a toujours fait la marque des Forces armées.

Des 878 capitaines et majors admissibles au programme de primes, 587 en ont profité; ils recevront ainsi entre 50 000 \$ et 75 000 \$ au cours des trois prochaines années, l'ancienneté servant de base au calcul.

L'armée de l'air a également un autre problème: le recrutement. Si 163 pilotes ont quitté les rangs en 1998, seulement 65 nouveaux pilotes les ont remplacés. Selon le colonel Hincke, l'objectif consistait à former 85 nouveaux pilotes en 1999, et à augmenter ce chiffre à 105 en 2001.

Le chef d'état-major voulait bien augmenter les salaires dans les Forces armées, mais le récent budget fédéral n'a consacré que 150 millions supplémentaires à la Défense.

Le sourire des étoiles



REUTERS

LES COSMONAUTES slovaque Ivan Bella (à gauche) et russe Gennady Padalka, étaient tout sourire hier à leur retour sur le plancher des vaches au Kazakhstan. Le premier a conclu sa mission de moins d'une semaine à bord de Mir. Le second a passé six mois à bord de la station orbitale russe. Cette mission pourrait être la dernière: Mir est en effet atteinte par la limite d'âge et surtout le manque de financement.

Quand Satan côtoie les enfants

Trois familles américaines accusent des écoles d'avoir enseigné le satanisme à leur progéniture

White Plains (AP) — Dépassées les très classiques leçons de lecture et de mathématiques. Depuis 1995, les écoliers du district scolaire de Bedford Central, dans le comté de Westchester (État de New York), planchaient sur des matières nettement plus ésotériques: des intervenants férus de télépathie ou de numérologie leur proposaient notamment de célébrer le «Jour de la Terre» ou des excursions... au cimetière.

Trois familles ont crié au satanisme et ont porté plainte contre les autorités scolaires locales. Le procès de cette affaire reprend aujourd'hui.

En 1995, les enfants se sont vu proposer pour la première fois un jeu de stratégie un peu particulier. À côté d'innocentes images, certaines cartes arboraient des scènes plus crues, telles qu'une femme sur le point d'être sacrifiée. Les familles ayant exigé que les

écoles cessent de promouvoir ce jeu, le responsable du district scolaire Bruce Dennis a obtempéré pendant un mois, jusqu'à ce que des experts lui certifient qu'il ne présentait aucun danger pour les enfants. Trois familles ont alors porté plainte, citant d'autres exemples d'activités peu compatibles selon eux avec l'enseignement scolaire.

Dans le cadre d'une leçon sur le Mexique, les enfants devaient ainsi modeler des figurines à l'image des dieux aztèques. En cours de biologie, ils étudiaient le contenu de l'estomac d'un hibou pour connaître son régime alimentaire, sans parler de la fabrication de «poupées anti-soucis», que les enfants devaient mettre sous leur oreiller pour repousser les cauchemars, ou des excursions au cimetière.

Cet enseignement, estiment les plaignants, relève de «la promotion du satanisme et de l'occultisme, du paganisme et

de la spiritualité New Age» et viole la liberté religieuse. Quant à ces poupées, il s'agit ni plus ni moins de rite vaudou, selon Mary Ann DiBari, membre de l'Association d'enquête sur les crimes rituels. Mis en cause, un yogi, dénommé Agia Akal Singh Kalsa, est venu témoigner, vêtu d'un turban et d'une robe blanche, devant le tribunal de White Plains (État de New York).

Il a expliqué être intervenu dans les écoles pour une séance de relaxation, qui n'avait «rien à voir avec la religion». Amateur de numérologie, il a affirmé n'avoir jamais abordé le sujet avec les enfants. Quant à Nancy Weber, médium et télépathe, elle a déclaré s'être contentée de donner une conférence sur la «créativité». Mais, selon les plaignants, elle aurait suggéré à ses élèves d'«accéder» à leur moi profond en dessinant avec leur main non dominante.

Consummation dangereuse

Ottawa (PC) — L'Agence canadienne d'inspection des aliments demande à la population de ne pas consommer tous les lots des produits suivants de marque ENER-G, qui risquent d'être contaminés par la bactérie responsable du botulisme chez les humains.

Les produits touchés, vendus partout au Canada, sont les suivants:

- Mûche de riz blanc (sans gluten) CUP 0 75119 14570 6
- Pain de riz brun sans levure (sans gluten) CUP 0 75119 14582 9
- Pain de fibre substantielle (sans gluten) CUP 0 75119 14589 8
- Mûche de pomme de terre (sans blé, sans gluten) CUP 0 75119 14572 0
- Mûche de pain aux raisins (sans blé, sans gluten, sans lait) CUP 0 75119 14575 1
- Pain aux raisins secs sans œufs (sans Blé, sans Glu-

- ten) CUP non disponible
- Pain de tapioca (sans gluten) CUP 0 75119 04910 3
- Pain de riz brun (sans gluten, lactose, lait, blé ou amidon de Blé) CUP 0 75119 14571 3
- Pain de riz blanc sans levure (sans gluten) CUP 0 75119 14577 5.

L'Agence fédérale avait déjà rappelé en fin de semaine les mûches de pommes de terre sans gluten ENER-G portant le numéro de lot 101499.

Le botulisme est une maladie pouvant entraîner la mort. Elle est causée par l'accumulation de toxines produites par la bactérie *Clostridium botulinum*. Les aliments contaminés par la bactérie ne présentent pas nécessairement d'altération visible ni d'odeur suspecte.

On recommande aux consommateurs qui possèdent ce produit de le retourner au point de vente. Le produit ne devrait pas être consommé par des humains ni des animaux.

loto-québec

Tirage du 99-02-27		GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	10 000 000,00 \$			
5/6+	8	139 242,40 \$			
5/6	416	2 142,20 \$			
4/6	23 770	71,80 \$			
3/6	446 796	10 \$			
Ventes totales: 26 431 608 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$			

Tirage du 99-02-27		GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000 \$			
5/6+	0	50 000 \$			
5/6	16	500 \$			
4/6	1 203	50 \$			
3/6	19 302	5 \$			
Ventes totales: 662 415,50 \$					

Tirage du 99-02-26		GAGNANTS		LOTS	
7/7	1	4 000 000,00 \$			
6/7+	1	176 711,60 \$			
6/7	55	2 811,30 \$			
5/7	3 510	157,30 \$			
4/7	75 838	10 \$			
3/7+	71 378	10 \$			
3/7	637 342	partic. gratuite			
Ventes totales: 9 454 808 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 500 000 \$			

Tirage du 99-02-27		GAGNANTS		LOTS	
988247	100 000 \$				
88247	1 000 \$				
8247	250 \$				
247	50 \$				
47	10 \$				
7	2 \$				

spécial

Publié le samedi 6 mars 1999

Assurances

LE DEVOIR

Tombée publicitaire le lundi 1^{er} mars 1999

• LES ACTUALITÉS •

Refusé par Ottawa et Québec

L'UQAM jongle encore avec la candidature de Merle

Le citoyen français parle de racisme, de xénophobie et de manque d'intégrité

Le département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal voulait engager un nouveau professeur cette année mais Jean-Christophe Merle n'a pu intégrer le corps professoral de l'UQAM parce que les gouvernements fédéral et québécois avaient refusé, en janvier, de lui accorder un permis de travail. Ottawa et Québec jugeaient en effet que des candidats canadiens pouvaient occuper ce poste. Tout n'est peut-être pas perdu pour le candidat, un citoyen français.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Nouveau rebondissement dans l'embauche d'un professeur de philosophie à l'UQAM: après avoir levé les obstacles empêchant l'arrivée de Jean-Christophe Merle, la direction de l'université hésite à autoriser l'entrée du candidat, entre autres parce qu'il a commis un texte pour la Ligue des droits de l'homme en France dans lequel il accuse plusieurs personnes de l'université de racisme, de xénophobie et de manque d'intégrité. La rectrice elle-même, Paule Leduc, n'échappe pas aux foudres de M. Merle.

La Ligue des droits et libertés du Québec estime plutôt, elle, que M. Merle émet des «jugements déplacés, voire diffamatoires» à l'endroit de plusieurs personnes, dont certaines à l'UQAM.

Cette histoire, qui a déchiré le département de philosophie pendant de longs mois l'an dernier, occupe donc à

nouveau les philosophes. Rappelons que les professeurs du département avaient opté l'an dernier pour la candidature de M. Merle après plusieurs votes extrêmement serrés. L'université du Québec à Montréal avait ensuite demandé aux gouvernements l'autorisation d'embaucher un candidat de l'extérieur du pays comme elle devait le faire, car la loi donne la priorité aux travailleurs canadiens s'il s'en trouve pour faire le travail.

En janvier dernier, les ministères canadien et québécois de l'Immigration interdisaient à l'université d'embaucher Jean-Christophe Merle après avoir jugé qu'il y avait des candidats canadiens pouvant occuper ce poste. L'université signifiait à M. Merle que la proposition d'embauche devenait «caduque».

Le professeur débouté et son avocat, Julius Grey, ont peu après fait parvenir une mise en demeure à l'université lui enjoignant de maintenir son offre en plaçant qu'elle n'était pas légalement limitée dans le temps.

Parallèlement, M. Merle poursuivait ses démarches auprès des autorités gouvernementales et obtenait le statut de résident permanent, levant ainsi l'obstacle juridique à son embauche.

La direction, de son côté, décidait d'apposer une date à son offre, faisant savoir à M. Merle qu'au-delà du 31 mai, il faudrait oublier l'UQAM.

Hésitations

Mais aujourd'hui, même si M. Merle a obtenu un statut lui permettant de travailler ici, l'UQAM hésite à confirmer son embauche, comme le rapportait vendredi la vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, Louise Dandurand.

«Nous n'avons pas confirmé l'embauche. Nous continuons à voir avec le département de philosophie quelle est la meilleure décision. Les gens ont entre autres pris connaissance de la requête devant la Ligue des droits de l'homme et ces éléments-là sont maintenant publics.»

La Ligue des droits et libertés du Québec est intervenue dans cette affaire à la demande de la Ligue des droits de l'homme, section Saint-Maur/Bonneuil, France. Cette dernière a écrit à la Ligue québécoise en décembre, sollicitant son avis sur un cas qui, dit-elle, semblait de la xénophobie à l'endroit de M. Merle qui n'est pas Canadien.

La Ligue québécoise n'a d'abord pas donné suite à la requête, puis, après avoir été à nouveau sollicitée, cette fois par la Fédération internationale des droits de l'homme, elle a répondu à l'organisme français mais en présentant alors les choses «dans une autre perspective», comme elle l'écrit elle-même.

Son conseil d'administration souligne que les accusations de racisme, de xénophobie et de manque d'intégrité que M. Merle lance à de nombreuses personnes et même à l'université tout entière sont sans fondement.

L'Association des étudiants du baccalauréat en philosophie de l'institution a de son côté tenu une assemblée le 17 février, au cours de laquelle elle a décidé de boycotter les éventuels cours de M. Merle parce que ce dernier «nous a accusés de xénophobie sans même nous avoir rencontrés».

La présidente de cette association de 140 étudiants, Léane Sirois, a également rapporté hier que les étudiants étaient «écaillés» de toute cette histoire, surtout que leur opinion n'a pas été prise en compte. Les étudiants se sont prononcés il y a plusieurs mois pour la candidature du chargé de cours Michaël LaChance, qui enseigne au département depuis 15 ans. Ils demandent aussi la démission du directeur du département, Robert Nadeau, que nous n'avons pu joindre. Nous n'avons pas non plus pu joindre l'avocat de M. Merle.

Entente entre les cols bleus et la Ville

LE DEVOIR

La Ville de Montréal et le syndicat des cols bleus remettaient hier au Conseil des services essentiels les ententes et engagements qu'ils ont concoctés de concert pour offrir réparation au public à la suite de la fâcheuse manifestation du 2 février dernier. On se souvient que sous une pluie verglaçante, histoire d'appuyer leurs collègues grévistes de l'Office municipal d'habitation, les cols bleus avaient déclenché un arrêt de travail illégal, paralysant la circulation et le transport des autobus devenus incapables de rouler sur la glace vive. Plutôt qu'une audience du Conseil des services essentiels (CSE), les deux parties avaient demandé une médiation, et le délai expirait cette fin de semaine pour déposer des engagements propres à servir la population de Montréal.

Hier matin, la médiatrice avisait le conseil qu'il y avait bel et bien entente, ce qui annule d'office l'audience prévue aujourd'hui. Les textes seront remis ce matin, évalués par la CSD et dévoilés au cours des prochains jours. La teneur en est toujours secrète.

Le syndicat des cols bleus s'était déjà engagé à ne pas déclencher de nouveaux arrêts de travail illégaux. Au-delà de l'amende honorable, il devra offrir cette fois la garantie qu'un tel geste demeurera sans suite mais aussi dédommager le public lésé d'une façon ou d'une autre.

«C'est la première fois qu'un employeur et un syndicat dans un service municipal s'entendent sur des compensations à offrir au public, précisait Denis Lalonde du CSE. On ne peut donc imaginer quelle forme elles vont prendre. Mais ce sera fort intéressant à suivre.»

«Attraper» une maladie cardiaque

Des chercheurs font un lien entre une bactérie et une maladie du cœur

Toronto (PC) — Des scientifiques canadiens viennent de découvrir, pour la première fois, le mécanisme par lequel de simples bactéries peuvent provoquer une maladie cardiaque. Leurs travaux tendent à démontrer qu'on pourrait «attraper» une maladie cardiaque comme on attrape un rhume.

Les chercheurs de l'hôpital Princess Margaret, à Toronto, disent avoir prouvé le lien entre la maladie cardiaque et la chlamydia — une infection bactérienne que presque tout le monde attrape parce qu'elle est généralement disséminée par la toux et les éternuements. La chlamydia est aussi à l'origine de la plus courante des maladies transmises sexuellement.

Cette découverte, publiée récemment dans la revue *Science*, amène les scientifiques à se demander si le manque d'exercice et une mauvaise alimentation peuvent déterminer qui subira une crise cardiaque, le numéro un des causes de décès en Amérique du Nord. Elle laisse aussi croire qu'on pourrait prévenir cette crise cardiaque par des antibiotiques ou un vaccin.

«Si on peut tuer la chlamydia suffisamment tôt, il y a de bonnes chances qu'on n'ait pas de maladie coronarienne», affirme le coauteur de l'étude, Josef Penninger, un immunologiste de-

venu célèbre en janvier dernier pour avoir résolu l'énigme de l'ostéoporose. En travaillant sur des souris de laboratoire, les chercheurs Penninger et Kurt Bachmaier ont découvert que la chlamydia imite une protéine présente dans le cœur. Et parce que le système immunitaire du corps reconnaît et combat tout agent étranger comme un virus ou une bactérie, la chlamydia peut en quelque sorte amener le corps à déclencher une attaque contre le cœur. On s'était toujours demandé pourquoi 50 % des gens qui contractent une maladie coronarienne n'avaient aucun des facteurs de risque traditionnels, comme l'hypertension artérielle ou l'habitude de fumer, souligne Peter Liu, directeur associé de cardiologie à l'Université de Toronto et président de la recherche cardiovasculaire pour la Fondation des maladies du cœur. Les chercheurs tâchent aujourd'hui de trouver quelles autres bactéries ressemblent à la protéine du cœur et espèrent collaborer avec un autre groupe de scientifiques pour créer un test du système immunitaire permettant d'établir un diagnostic. Selon M. Penninger, d'autres recherches indiquent que les antibiotiques peuvent tuer la chlamydia assez tôt, et ainsi prévenir les maladies du cœur.

La semaine de relâche, une manne pour les stations de ski

Québec (PC) — Pour les centres de ski, la semaine de relâche constitue une des périodes les plus intéressantes de l'année: c'est 25 % du chiffre d'affaires, et cela fait souvent la «différence entre des profits et des pertes».

«La semaine de relâche prend autant d'importance que la semaine de Noël. Une hausse de 50 % à 75% de l'achalandage par rapport à une semaine normale», souligne le directeur adjoint de la station touristique Stoneham, Charles Turcotte.

Pour profiter de cette manne au maximum, toutes les activités de la station sont orientées sur le bien-être des écoliers et de leurs familles. «Tout est basé sur la jeunesse, le primaire et le secondaire», expose M. Turcotte.

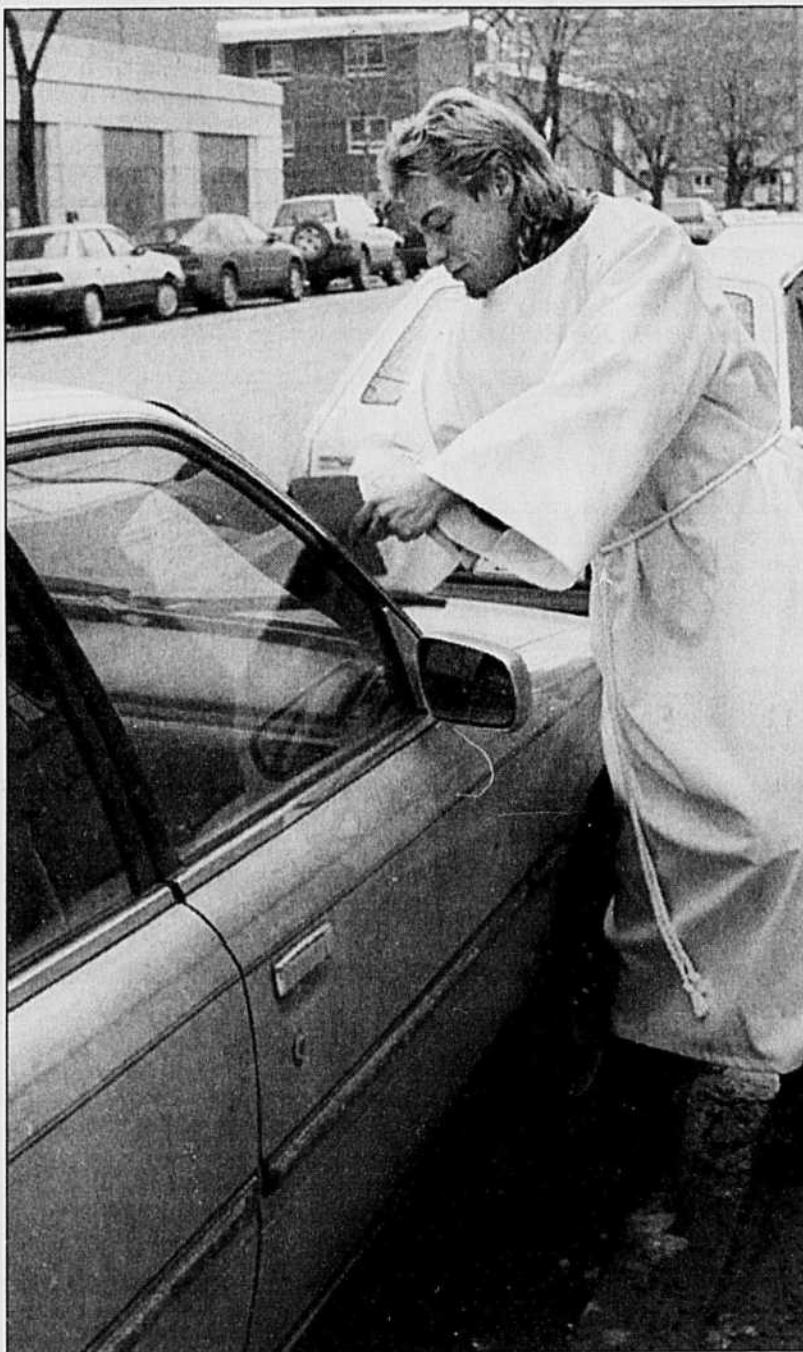
La directrice générale du centre de ski Le Relais, Louise Delage, est tout aussi emballée à la vue des milliers de

clients supplémentaires qui pullulent sur les pistes. «C'est un peu comme des journées de fin de semaine tous les jours», lance-t-elle, très heureuse. Service de garde, activités diverses, là aussi, tout est pensé en fonction de la marmaille.

Selon Mme Delage, la réussite financière de son entreprise est même tributaire des vacances scolaires du printemps. «C'est une semaine très très importante», expose-t-elle, soulignant que la clientèle de la relâche est généralement plus profitable que celle de la période des fêtes. Les gens sont plus libres.»

N'ayant pas en tête les soupers de famille et les «partys» de bureau, les parents sont plus enclins à prendre leur temps, à passer un moment agréable en compagnie de leurs enfants. Et ces parents, ils seraient de plus en plus nombreux à faire coïncider leurs vacances avec celles des tout-petits.

L'ange exterminateur



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

EST-CE UN ANGE, un apôtre, un émissaire céleste chargé de semer à pleins pare-brise des messages divins? Ou un agent de stationnement cherchant à amadouer le client par sa tenue immaculée à l'heure de distribuer les contraventions? Allez savoir... À moins que l'aube blanche ne soit appelée à devenir le nouvel uniforme de ces impopulaires fonctionnaires municipaux. Qui sait?

Mères au travail: pas de problèmes pour les enfants

Washington (AP) — Les enfants de mères qui ont choisi de travailler à l'extérieur ne souffriraient pas de difficultés permanentes de développement, révèle une étude ayant décortiqué le développement et la santé de plus de 6000 petits Américains.

«J'ai trouvé qu'il n'y avait aucune différence entre les enfants dont la mère travaille à l'extérieur et ceux dont la mère est restée à la maison au cours des trois premières années», a affirmé Elizabeth Harvey, psychologue à l'Université du Massachusetts. «Avoir un emploi ne nuit pas aux enfants.»

Publiée dans le numéro du mois de mars de la revue *Developmental Psychology*, de l'Association américaine de psychologie, l'étude de Mme Harvey dé-

bouche sur des conclusions différentes de celles de recherches menées plus tôt au sein du même groupe d'enfants. Les nouveaux résultats portent donc sur des petits qui ont maintenant 12 ans.

Selon le coauteur d'une étude précédente, David Eggebeen, de l'Université Pennsylvania State, les résultats laissent maintenant croire que les problèmes décelés chez des enfants âgés de trois et quatre ans et dont la mère travaille ont peut-être disparu à l'âge de 12 ans.

«L'étude suggère que le nombre d'heures passées à l'extérieur est moins important que la qualité de l'éducation parentale», a pour sa part expliqué Lindsay Chase-Lansdale, professeure associée en développement de la personne à l'Université de Chicago.

Pour avoir assisté au congrès de l'union de la droite

De jeunes conservateurs expulsés

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le président de l'Association des jeunes conservateurs de la Nouvelle-Écosse, et deux de ses collègues, ont été expulsés pour avoir assisté au congrès de l'union de la droite de la semaine dernière.

L'exécutif de l'association a décidé, à la suite d'un vote unanime, samedi, de dépeupler le président Paul Barnes, ainsi que Kevin Lacey et Clinton Deveaux, de leur statut de membre.

N'étant plus membre, M. Barnes a dû démissionner de la présidence.

«La constitution de notre section jeunesse stipule que lorsque vous êtes membre et que vous faites partie de l'exécutif, vous devez appuyer les idéaux du Parti progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse et du Canada», a expliqué Mary-Beth MacDonald, directrice des finances pour l'association. «Ils ont estimé qu'en assistant à la rencontre de l'union de la droite, M. Barnes n'appuyait pas le parti fédéral, alors ils ont conclu que son statut de membre n'était plus valide.»

C'est le vice-président, Brad Wells, qui succède à M. Barnes.

Celui-ci était furieux, hier. Il a affirmé que l'exécutif avait adopté une position «réactionnaire» sur la question.

Ce serait la première fois qu'un parti conservateur prend des mesures à l'encontre d'un délégué au congrès de l'union de la droite.

Ce congrès était le résultat d'une proposition du leader du Parti réformiste, Preston Manning, qui cherche ainsi à éliminer la division du vote

entre candidats fédéraux réformistes et conservateurs, surtout en Ontario, où les libéraux ont remporté 101 des 103 sièges de la province à Ottawa.

Plus de la moitié des individus qui assistaient au congrès de l'union de la droite étaient des réformistes, la plupart des autres, des conservateurs. Le leader conservateur fédéral, Joe Clark, avait refusé d'y assister.

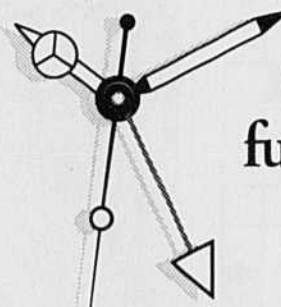
Les délégués au congrès ont voté en faveur de la fondation d'un nouveau parti, une résolution qui doit maintenant être soumise aux membres du Parti réformiste. On ne sait pas ce que fera à ce sujet le Parti conservateur.

Toujours selon Mme MacDonald, le problème posé par la participation

de M. Barnes au congrès de l'union de la droite s'est trouvé accentué par le fait qu'il a soumis la résolution proposant de former un nouveau parti. Ce faisant, a-t-elle affirmé, il a donné une fausse impression de la position de la section jeunesse, même s'il ne se réclamait d'aucun statut officiel et qu'il n'avait pas été payé par le PC pour participer au congrès.

Sa participation n'avait pas été discutée officiellement, a-t-elle poursuivi, ajoutant que M. Barnes avait dit à plusieurs membres de l'exécutif qu'il avait l'intention d'assister au congrès, et qu'on lui avait conseillé de ne pas le faire.

Les deux autres exclus, Clinton Deveaux et Kevin Lacey, sont respectivement membre du Parti réformiste fédéral, et membre à la fois du Parti conservateur fédéral et provincial.



Consultez deux fuseaux horaires en un coup d'oeil.

Afin de répondre aux besoins des gens qui voyagent ou travaillent dans des conditions extrêmes, Rolex a créé la GMT-Master et Explorer II, toutes deux comprenant une aiguille supplémentaire afin de consulter deux fuseaux horaires simultanément. En outre, le modèle GMT-Master a été conçu avec une lunette tournante facilitant la lecture des deux fuseaux horaires.



OYSTER PERPETUAL GMT-MASTER II

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

Rosaire HAMELIN
Ghislain MARTEL

Géographie générale
2^e édition — revue et mise à jour
Une 2^e édition, preuve de popularité.

Manuel 448 pages — 44,50 \$
Guide d'enseignement 292 pages — 67 \$

Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

LES ACTUALITÉS

Il a enregistré avec Callas et Pavarotti

Joseph Rouleau, 70 ans et 50 ans de carrière

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Un gâteau de deux mètres sur trois attendait les mélomanes, hier midi, après la fête joyeuse qui fut offerte, au Piano Nobile de la Place des Arts (*Sons et brioches*), à la base Joseph Rouleau qui célébrait à la fois ses 70 ans et 50 ans de carrière.

Parmi les quelque 600 personnes présentes, on remarquait le ténor Richard Verreau, qui débuta au Covent Garden presque en même temps que Rouleau, Gilles Lefebvre, violoniste de carrière et fondateur des Jeunesses musicales du Canada et le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, qui sembla comme tout le monde s'amuser de l'espégerie de Joseph Rouleau interprétant le « couplet censuré » d'une chanson de Félix Leclerc faisant allusion au politicien qui la veille des élections, t'appelle par ton nom: « le lendemain, comme de raison, y'avait oublié ton nom! »

Rouleau, qui préside depuis dix ans les Jeunesses musicales du Canada, a chanté notamment 30 ans au Covent Garden; il a enregistré avec des célébrités comme Pavarotti, Callas et Sutherland et fut le seul chanteur d'ici à être invité à trois reprises dans des tournées en ex-URSS. Les JMC lanceront dans un mois un coffret de trois CD reprenant le *Boris Godounov* mémorable chanté en l'église Saint-Jean Baptiste de Montréal en 1988 avec Rouleau dans le rôle qui lui valut, de la part de certains critiques, un rapprochement avec Chaliapine.

Le président de la fondation des JMC, André Bourbeau, a esquissé les



Joseph Rouleau: chapeau!

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

grandes lignes des célébrations marquant les 50 ans des Jeunesses musicales du Canada; inauguration d'un centre des JMC à Saint-Hyacinthe en avril, tournée de l'orchestre international des JM, remise d'un doctorat honorifique, par l'Université Laval, à Gilles Lefebvre qui, sur les ondes de Radio-Canada, ani-

mera en août la série *La Mémoire retrouvée* sur les grandes étapes qui ont marqué la croissance des JMC, sans oublier le congrès international des JM qui doit se tenir cet été à Jonquières. Le tout se terminera le 22 novembre par un concert gala en l'église Saint-Jean Baptiste. *Chapeau Joseph Rouleau!*, formule

retenue pour souligner l'anniversaire de celui dont le nom est indissociable de l'art lyrique, a donné l'occasion à la soprano Alina Kutan, titulaire du prix Joseph-Rouleau des JMC pour 1998, de briller dans *O mio bambino caro* (Puccini) et dans l'air de la poupée Olympia tirée des *Contes d'Hoffmann*, de Jacques Offenbach — *Les Oiseaux dans la charmille* — prestation réussie d'une chanteuse automate que l'on doit remonter à deux reprises pour qu'elle se rende à l'appogiature! L'accompagnatrice Louise-Andrée Larocque prit elle aussi part à la fête avec l'enthousiasme qui caractérise la présentatrice Lise Daoust de ces événements Sons et brioches que les JMC inaugureront il y a plus de 25 ans.

Joseph Rouleau s'est concentré hier sur quatre chansons de Leclerc — dont l'une auquel le public participa par claquements de mains et reprise du *Attends-moi ti'gars* — Pierre Brabant était au piano. Mais il fut à la fois touchant et convaincant dans la chanson de Grieg, *Je t'aime*, dédiée à sa femme Andrée, ainsi que dans l'*Air de la Calomnie, du Barbier de Séville* (Rossini) et *La Truite* (Moussorgsky), avant de rejoindre Mme Kuttan dans un duo goguenard.

La fête s'est poursuivie dans un hôtel du centre-ville où fut servi un déjeuner à l'intention des amis et de la parenté de Joseph Rouleau, ainsi que pour bon nombre de ses collaborateurs dans cette tâche (bénévole) qu'il assume depuis dix ans à la direction des JMC. M. Rouleau a aussi été l'un des artisans, à l'UQAM, d'un département spécialement consacré à l'art lyrique.

COLLOQUES & CONFÉRENCES

LOUIS XIV ET VERSAILLES
Salle Brébeuf
Le 1^{er} mars
FCJDB : (514) 342-9342, poste 412

Michel de Waele présentera les raisons qui ont poussé Louis XIV, le Roi-Soleil, à vouloir construire le château de Versailles, d'abord pour son ampleur, ensuite pour le rythme et les conditions de vie qui y régnaient et qui ne laissaient rien au hasard.

ALE, ALENA : BILANS
ET PERSPECTIVES
Université Mc Gill
Le 2 mars
Stéphan Gervais : (514) 398-3960

Dans le cadre du congrès Desjardins, une table ronde qui se propose de faire un bilan des accords de libre-échange entre les trois partenaires nord-américains. Les débats auront lieu en français et anglais selon le choix des intervenants. Dorval Brunelle, Daniel Drache, Craig Van Grassek et Maria-Teresa Gutiérrez-Haces en sont les protagonistes.

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET LE PROTECTEUR DU CITOYEN
Cégep Édouard-Montpetit
Le 3 mars
Jacques Provost : (450) 679-2630, poste 592 ou 594

Le protecteur du citoyen du Québec, Daniel Jacoby, expliquera à l'assemblée, quelle est la fonction qui lui incombe, les rôles qu'il a à jouer. Il fera état des enjeux québécois actuels et s'attardera à la question particulière du statut d'étudiant. On se souviendra que tout au long de sa carrière, Daniel Jacoby s'est signalé dans les domaines de la défense des droits et libertés de la personne.

L'ŒUVRE PLASTIQUE DE JEAN COCTEAU
Auditorium Saint-Albert le Grand

Le 3 mars
ACTXR: (514) 332-4126
L'historien de l'art Gilles Blain nous présente le seul écrivain dans l'histoire de la littérature à s'être exprimé dans un aussi grand nombre de disciplines artistiques: caricature, portrait, dessins au pastel, au fusain, illustration de volumes, lithographie, affiche, costume et décor de théâtre, décoration murale, fresque et mosaïque, peinture de chevalet, pastel, gouache, carton de tapisserie, vitrail, poterie, joaillerie... Est-ce qu'on en oublie?

LES TI ET LES
COMPÉTENCES DU
PROCHAIN MILLÉNAIRE
Université Laval
Du 3 au 5 mars
Marise Thivierge : (418) 656-2131, poste 3234

Le colloque annuel des technologies de l'information pour l'apprentissage CATIA présentera 38 passionnés de la qualité de l'enseignement. Ils exploreront de nouvelles avenues technologiques pour encore mieux soutenir l'apprentissage.

TROIS PROFILS DE DÉVELOPPEMENT ATYPIQUE DU LANGAGE
UQAM
Le 5 mars
Lisette Giroux : (514) 987-6186

Henry Cohen propose une perspective neuropsychologique pour expliquer le développement du langage. Il a suivi le développement de trois types d'enfants atypiques ou déviants sur une période de temps suffisamment longue pour tirer des conclusions sur les progrès linguistiques. C'est ce qu'il expliquera.

Isabelle Quentin :
iquentin@sim.qc.ca

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

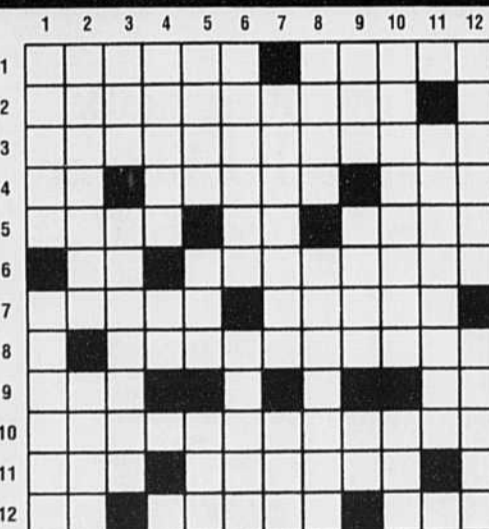


APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone suivants:
Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

MOTS CROISÉS



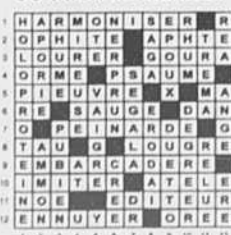
HORIZONTALEMENT

- Oasis. — Alcool.
- Elle habitait en Grèce.
- Mercure. — Domaine rural. — Octroi.
- Poète grec. — Brady-tium.
- Dévolu. — Chénopodiace (plante).
- Cadre d'une action. — Humide.
- Temps passé dans un emploi. — Technétium.
- Réorganiser.
- Dialecte chinois. — Change une peine en une peine moindre (Dr.).
- Quatre saisons. — Chardon épineux. — Colle forte.

- ensemble. — Quelqu'un.
- Enfant des rues. — Arme de chasse. — Deux cent un.
- Portion du littoral. — Emanation du magma.
- Monogramme du Christ. — Fleuve d'Allemagne.
- Chemin. — Travestissement.
- Trou mural. — Filin retenant une mine. — Pronom.
- Prolongation d'une cellule nerveuse. — Désert rocheux.
- Religieuse.
- Occasionnée. — Pièce destinée au bouillon.

Solution du samedi

- Garni d'un ruche. — Dans l'indouisme, loi universelle régissant l'ordre des êtres.
- Qui est la source d'une excitation sexuelle. — Viscère.
- Fian breton. — Ancienne monnaie d'argent.
- Élément d'un



CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 98-0026281; COUR MUNICIPALE, VILLE DE BOISBRIAND, Partie demanderesse -c- OULFINDEN CLERZIUS, Partie défenderesse. Est par la présente donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 5370, boul. Lévesque Est, Laval, dit district à 10:30 heures le 12 mars 1999 à savoir: 1 téléphone Vista 350 & accs. 2 bancs d'entraînement & tous les accessoires, 1 paire de ski alpin Rossignol & accs. 1 sac d'entraînement & accs. etc. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval, ce 26 février 1999. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, bureau 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (450) 978-8869

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-245917-996
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille - DIVORCES)
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT CARMEL DUNCAN
Partie demanderesse
LEVI SHALLOW
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LEVI SHALLOW de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration en

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: 170572 CANADA INC. « ENVLEX », corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 7-277, Bord du Lac, Pointe-Claire (Québec) H9S 4L2.
Faillite
Avis est donné que 170572 CANADA INC. « ENVLEX » a fait cession de ses biens le 22 février 1999 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 mars 1999 à 10 h 00, au bureau du syndic au 1000, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1430, Montréal (Québec).
Date de Montréal, ce 22^e jour de février 1999.

ROBERT TULL, c.a., Syndic
LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
1000, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1430
Montréal (Québec) H3B 4W5
Téléphone: (514) 878-4545
Bianville: (514) 979-3880

Divorce et de l'Avis de dénonciation de pièces ont été remises au greffe à l'intention de LEVI SHALLOW.
LIEU: Montréal (Québec)
Date: 24 février 1999
RITA CADIEUX

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la corporation La

Société du Centre de conférences internationales de Montréal demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 26 février 1999
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la corporation

OXFAM-QUÉBEC
D'accord! Je donne
(514) 837-1614 1-877-693-2672
www.oxfam.qc.ca

Appel d'offres

Ville de Montréal

Travaux publics et environnement

Des soumissions seront reçues, avant 14h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal (Québec), H2Y 1C6, pour:
SOUMISSION 9593
Date d'ouverture: 17 mars 1999
Chutes à neige Marguerite-Bourgeoys
Contrat NG-012
DOCUMENTS DISPONIBLES AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT
Division des eaux
Section ingénierie, eau, égouts, neige
700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.112 (872-5854)

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 150 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission.
Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 71 \$

T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 1^{er} mars 1999 en se présentant au 70, rue St-Antoine Est, bureau 1.112.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 1^{er} mars 1999
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

Appel d'offres

Ville de Montréal

Travaux publics et environnement

Des soumissions seront reçues, avant 14h à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal (Québec), H2Y 1C6, pour:
SOUMISSION 8496
Date d'ouverture: 17 mars 1999
Scellement de fissures de chaussées bitumineuses sur différentes rues de la Ville de Montréal
(Cautionnement: 30 000 \$)
(Soumission: 64 \$)

SOUMISSION 8497
Date d'ouverture: 17 mars 1999
Planage de chaussées bitumineuses sur différentes rues de la Ville de Montréal - Contrat no 1 (P.R.R. 1999)
(Cautionnement: 60 000 \$)
(Soumission: 64 \$)

SOUMISSION 8499
Date d'ouverture: 17 mars 1999
Planage de chaussées bitumineuses sur différentes rues de la Ville de Montréal - Contrat no 3 (P.R.R. 1999).
(Cautionnement: 55 000 \$)
(Soumission: 64 \$)

(Cautionnement: 60 000 \$)
(Soumission: 64 \$)
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT
Unité conception
700, rue St-Antoine Est, bureau 1.138 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 64 \$ T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 1^{er} mars 1999 en se présentant au 70, rue St-Antoine Est, bureau 1.138.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 1^{er} mars 1999
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 24 février 1999, a édicté les ordonnances suivantes:

15 Ordonnance relative à l'événement «Défilé de la St-Patrick»
Règlement concernant les trottoirs (47, modifié, article 5b)

425 Ordonnance relative à l'événement «Défilé de la St-Patrick»

426 Ordonnance relative à l'événement «Les Symphonies Portuaires»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B. 3, a. 20)
517 Ordonnance relative à l'événement: «Les Symphonies Portuaires»
Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8)

Montréal, le 1^{er} mars 1999
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 3	min -7	max -3	-11/-2	-6/-2

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 2	min -4	max -2	-12/-3	-9/-2

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 2	min -6	max -1	-11/-1	-9/-1

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

Environnement Canada

É D I T O R I A L

Pour quatre ans

Demain, les travaux reprennent à l'Assemblée nationale. Le lendemain, le premier ministre Lucien Bouchard prononcera le Discours inaugural de la première session de la 36^e législature. Ce sera le coup d'envoi de ce nouveau mandat de quatre ans. Un mandat marqué certes par la recherche de conditions gagnantes d'un nouveau référendum. Ce que nous souhaitons, c'est que le gouvernement cherche surtout à rassembler les conditions gagnantes pour tous au Québec.

La Chambre avait mis fin à ses travaux en octobre dernier, avant les élections, dans un climat malsain. Les discussions autour de la réforme de la santé avaient dégénéré en attaques personnelles. Le premier souhait que nous formulons aujourd'hui est que l'attitude de l'opposition officielle soit plus constructive et moins hargneuse au cours de la prochaine session parlementaire.

Il reste que c'est d'abord au gouvernement d'entretenir la confiance des citoyens envers les institutions de l'État et envers les services publics. À cet égard, la population s'attend d'abord de lui qu'il fasse atterrir en douceur plusieurs des réformes qu'il a enclenchées au cours de son mandat précédent et qui étaient mal ficelées.

Certes, comme le suggère le Parti libéral, la réforme du système de santé reste le plus important ouvrage à terminer ne serait-ce que pour calmer les appréhensions du public qui, même si elles sont parfois exagérées ou mal fondées, sont réelles et paralysantes. Québec a un travail d'apaisement à réaliser par des actions concrètes.

Dans le domaine de la santé, le premier ministre ne doit pas entre autres oublier l'un de ses engagements électoraux, celui de revoir certains aspects de l'assurance-médicaments. Les résultats partiels d'une étude avaient été dévoilés durant la campagne électorale montrant que le nouveau régime avait provoqué une baisse de la consommation, laquelle pourrait être responsable d'hospitalisations inutiles et même du décès d'un certain nombre de personnes.

Mais la santé ne doit pas devenir une obsession débilitante qui nous fasse négliger le reste. La réforme de l'aide sociale, par exemple, et celle des services de soutien à la formation de la main-d'œuvre ne semblent pas donner les résultats attendus. Les prisons seraient en crise. La Sûreté du Québec vient d'être durement écorchée par le rapport de la Commission Poiras. Les services de

la DPJ sont débordés. Les CLSC ne répondent pas à la demande. Les mécanismes de protection des renseignements personnels sont déficients. L'école publique n'obtient plus la confiance d'un bon nombre de parents.

C'est dire qu'avant même de proposer de nouvelles réformes, ce gouvernement a devant lui des chantiers de rénovation à mettre en œuvre. On ne demande pas à M. Bouchard d'être original. On lui demande dans un premier temps de veiller à ce que les services publics actuels soient à la hauteur des attentes. Les contribuables en veulent pour leur argent.

Pour consolider la confiance du public dans l'État, le gouvernement doit certes répondre aux attentes du contribuable. Il doit aussi répondre aux attentes du citoyen. Le récent jugement de cour invalidant les décrets pris durant le grand verglas pour permettre la construction d'une ligne de transport d'électricité, à l'encontre des lois sur l'environnement, l'aménagement du territoire et la protection du territoire agricole, est un exemple des lacunes existant dans les rapports entre le gouvernement péquiste et les citoyens.

Son attitude dans le dossier de Val-Saint-François est un test. Qu'il y pense avant de porter la cause en appel. Il sera jugé sur sa capacité à respecter les mécanismes de démocratie directe dont les Québécois se sont dotés et qui font partie intégrante du fameux modèle québécois tant vanté par M. Bouchard.

De même, l'insistance du gouvernement sur l'identification de l'électeur, bien que louable, pourrait facilement être interprétée comme mesquine si Québec se bornait, en matière électorale, à renforcer le contrôle sur l'exercice du droit de vote.

Le projet de loi numéro 1 de la nouvelle législature portera sur l'identification de l'électeur. M. Bouchard évoquera sans doute la mémoire de René Lévesque pour justifier l'intérêt que porte ce gouvernement envers l'intégrité du système électoral. Mais s'il voulait honorer vraiment la mémoire de M. Lévesque, le premier ministre déclencherait du même coup un autre chantier, celui de la réforme du mode de scrutin, que le fondateur du Parti québécois n'a jamais réussi à mener à terme, qui lui tenait à cœur et dont nous avons besoin.

En matière de droits, Québec doit faire des gestes qui miseront sur la confiance au lieu de s'appuyer sur des attitudes frileuses. En matière linguistique, Québec doit demeurer vigilant. Mais il doit respecter ses engagements pour l'accès à des services de santé en langue anglaise. La réforme de la Loi sur la protection des renseignements personnels doit être poursuivie. Le problème des clauses discriminatoires dans les conventions collectives doit être pris de front.

Mille autres choses mériteraient qu'on s'y attarde, de la refonte des structures politiques dans la région de Montréal jusqu'au financement des universités. Mais il faut retenir l'esprit : la consolidation de la confiance. Un mot enfin sur autre chose. Puisque le référendum n'est pas pour demain, on est en droit de s'attendre à ce que Québec adopte une politique plus participative dans ses relations avec le reste du Canada. En attendant le résultat des réflexions en cours sur notre avenir politique.

mvenne@qbc.clic.net

CLAUDE LÉVESQUE
Le Devoir

Les émeutes qui ont éclaté après l'arrestation du chef «terroriste» du PKK, Abdullah Ocalan, semblent avoir rappelé à la conscience de l'Occident l'existence d'un peuple kurde dans l'Est de la Turquie. Les médias se sentent obligés de dire qu'on devrait faire un petit quelque chose pour faire respecter les droits politiques et culturels des Kurdes, qui le mériteraient autant que les Kosovars, pour lesquels on vient de mobiliser les forces de l'OTAN. Dans le même élan, le caractère violent d'Ocalan (alias Apo) et de son mouvement est constamment rappelé.

Un des textes les plus éloquentes a paru dans la section des Débats du quotidien français *Liberation*, sous la plume du président de l'Institut kurde de Paris. «La guerre du Kosovo a fait quelques centaines de morts et près de cent mille déplacés. Celle du Kurdistan turc au moins trente mille morts et plus de trois millions de déplacés. Au cours de cette guerre à huis clos, sans image en raison du black-out imposé par Ankara dans les régions kurdes, l'armée turque, pratiquant la politique de la terre brûlée, a évacué et détruit quatre mille villages kurdes, bombardé une dizaine de villes, dévasté le pays kurde et son économie traditionnelle. Les forces paramilitaires turques ont décimé les élites kurdes en assassinant plus de 4500 personnes dans les tristement célèbres faili meclul (meurtres à auteurs inconnus) pour empêcher la formation d'une alternative kurde au PKK et diaboliser cette organisation afin de criminaliser toute revendication identitaire, toute opposition politique kurde», écrit Kendal Nezan, qui ajoute: «Les Kurdes ont dû vivre sous la loi martiale pendant 53 des 76 années du régime républicain et laïc turc». Comment qualifier d'ailleurs un tel régime? Si la Tur-

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

du monde

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur et rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSEÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



LETTRES

Le cheptel canadien

Au delà des aspects politico-économiques suscités par le dernier budget fédéral, c'est au concept même d'égalité (héritage ambigu de la Révolution française) qu'il faut s'en prendre. Déjà, le vieux saint Thomas d'Aquin distinguait entre justice distributive et justice commutative.

La justice distributive regarde les besoins, la commutative «distribue» en parts égales strictes. *Tot capita, tot pecunia*. Sans distinction autre que le nombre mathématique implacable... Sous prétexte de justice, précisément! Mais quelle justice? Rien n'est plus injuste que la justice mal appliquée. Ainsi, pas de distinctions entre «veaux, vaches, cochons», brebis, poulets... Entre riches et démunis. C'est le cheptel qui opte pour la commutative égale. Les riches, proportionnellement donc à leur avoir, en recevront plus que les pauvres, réduits à la «cenne».

On prétexte qu'il faut laisser aux riches de quoi investir pour qu'ils aident par la suite les pauvres, en leur fournissant des débouchés... Allez-y voir! Le bureau de l'impôt soutiendra, auprès du pauvre, qu'il est taxé avec une égalité proportionnelle avec le nanti. Mais au nant, même après sa taxation, combien lui reste-t-il pour «survivre»? Alors pour le pauvre...

Il est temps qu'on supprime le mot égalité pour lui substituer celui d'équité. Mais là, il faudra beaucoup de travail, de clairvoyance, de sincérité pour fouiller et enquêter sur les secteurs et les gens aux besoins réels de chacun.

N'est-ce pas, pourtant, à ce prix que serait exercée une authentique justice?
Jean-René Éthier, président
Outremont, février 1999

Les enfants, l'avenir de notre pays

Oui, il y a des enfants qui souffrent de pauvreté au Canada! En 1997, la pauvreté atteignait 1 498 000 familles avec enfants, soit 546 000 de plus qu'en 1989. C'est alarmant car les enfants pauvres, en général, sont en moins bonne santé, ils vivent dans des envi-

ronnements plus dangereux et sont plus enclins à adopter des comportements à haut risque. Il est urgent de penser aux conséquences sociales d'une telle situation.

En février 1997, Paul Martin, ministre des Finances, établissait le Programme national d'aide à l'enfance (PNE); il s'agit d'un supplément de revenu destiné aux familles pauvres. C'est la première initiative de réinvestissement dans les programmes sociaux depuis l'élimination du déficit. Je m'en réjouis pour l'avenir des enfants pauvres de mon pays.

Pourtant, il serait important d'aller un peu plus loin par l'indexation de la PNE, ce qui aurait pour effet de majorer les avantages parallèlement aux augmentations de l'indice des prix à la consommation. Puisque le gouvernement a promis un supplément de 425 millions de dollars pour la PNE, une partie de ce montant pourrait être utilisée pour l'indexation, laquelle coûterait approximativement 250 millions de dollars. Ainsi, nos enfants jouiraient de la même protection que les retraités qui ont déjà l'indexation.

Les enfants sont l'avenir de notre pays et ils ont le droit de grandir heureux et bien protégés par nos gouvernants.

Monique Roy
Lennoxville, février 1999

L'arme à l'œil

Bien que je comprenne les arguments des quatre femmes dans leur prise de position sur le contrôle des armes à feu (*Le Devoir* 19 février 1999), et que plusieurs reconnaissent la réalité des menaces et de la violence faites aux femmes, j'ai de la difficulté à me convaincre que la solution à ce problème passe par un accès plus facile à une arme de poing. Il me semble que la question dépasse le simple droit à l'accès, et malgré les études scientifiques citées par les auteures, j'ai aussi de la difficulté à croire que les conséquences soient aussi limitées que leur texte voudrait nous le faire croire.

Il me semble qu'une libéralisation ne peut qu'augmenter la possibilité de circulation d'un plus grand nombre d'armes, et ce qui m'apparaît plus

dangereux encore, elle encourage une plus grande banalisation.

Je ne dispose pas d'étude statistique et scientifique pour appuyer ce qui ne demeure donc qu'une impression, mais il me semble que même en tenant compte des échelles et des contextes fort différents, on observe dans la société américaine (parce que les études citées sont américaines) des symptômes de violence que plusieurs associeraient spontanément à une plus grande tolérance à l'égard des armes à feu (des tueries plus fréquentes dans des écoles ou en milieu de travail, la vague de *drive-by shootings*, les assassinats gratuits de touristes en Floride, les guerres de gangs de rue liées au trafic de drogue...). De plus, je ne suis pas convaincu que l'exemple du Vermont soit le plus adéquat puisque n'importe qui connaissant un tant soit peu les États-Unis sait qu'il s'agit d'un État surtout rural, sans grand centre urbain et surtout reconnu pour sa tranquillité.

Finalement, ce qui me dérange le plus dans ce texte, ce ne sont pas les arguments, mais la persistance des auteurs à utiliser des études qui dépeignent des situations américaines. Or, en ce qui concerne les différences entre nos sociétés, et touchant plus particulièrement le propos qui nous intéresse ici, je préfère m'en remettre à Robert Dole, Américain d'origine et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Dans une entrevue récente, il tenait le propos suivant qui m'avait frappé et que j'avais trouvé fort intéressant puisque je me trouve moi-même assez souvent aux États-Unis. Donc, M. Dole racontait qu'il avait donné la réponse suivante à un Américain lui ayant demandé de définir le Québec: «C'est un pays francophone au nord du New Hampshire où tout le monde a une assurance-maladie et personne n'a de pistolet». Il ajoute pour appuyer son propos qu'on compte 250 millions d'armes en circulation aux États-Unis. Cela ne peut que porter à réflexion, et je veux croire qu'une réflexion plus étendue, la discussion et l'éducation constituent à long terme des solutions au moins aussi efficaces et attrayantes que le port d'un revolver.

Pierre Deslauriers, Ph.D.
Montréal, 22 février 1999

REVUE DE PRESSE

Quand les drôles d'oiseaux sortent de l'oubli

L'arrestation d'Abdullah Ocalan a mis le vieux conflit du Kurdistan à l'avant-plan de l'actualité. En Amérique du Sud, le Condor passa et les mères de la Place de Mai s'en souviennent toujours.

que était un pays communiste ou un État islamiste antioccidental, les démocraties occidentales auraient crié à la barbarie, au fascisme, évoqué la nécessité de protéger, y compris par les armes, les droits d'une population menacée. Les guerriers kurdes ne seraient plus appelés «terroristes» mais «combattants de la liberté» comme les barbus afghans ou les Tchétchènes. [...] Mais le Turquie est membre de l'OTAN, partenaire stratégique de Washington et alliée militaire d'Israël. De plus, tout comme l'Irak d'hier, elle a les moyens d'acheter, par de juteux contrats, notamment de ventes d'armes, le silence des uns et la complicité des autres.»

Dans le *Nouvel Observateur*, l'éditorialiste Jean Daniel promet ironiquement de se soumettre «au rite obligé» de «prendre parti contre les Turcs», mais s'emploie surtout à démoniser Ocalan, qui «n'est pas précisément un champion de la ligue des droits de l'homme. Il n'est ni Desmond Tutu, ni Nelson Mandela, ni un opposant démocrate.» L'envoyé en Turquie du même magazine décrit Ocalan comme «un homme épais qui mêle la langue de bois et l'incantation, cite Lénine et annonce que le XXI^e siècle sera apaisé, qui interdit toute relation sexuelle à ses cadres et se proclame lui-même prophète». Bon. Mais maintenant qu'Apo est neutralisé, que le PKK est touché en plein cœur, que fera la Turquie? «Trois tendances divisent le pays sur le traitement de l'affaire Ocalan. D'abord les faucons, ceux qui nient le problème identitaire, ne parlent que de terrorisme et veulent en profiter pour éradiquer la question kurde. Ensuite, ceux qui pensent qu'une loi sur les repentis et des mesures de développement économique suffirait à apaiser la situation. Enfin ceux [...] qui sentent qu'il faut mettre à profit la fin de la terreur

le nouvel Observateur

pour engager une démocratisation et reconnaître l'identité kurde», répond un journaliste d'Istanbul à son collègue du «*Nouvel Obs*». Jusqu'où reconnaître cette identité? Surtout ne jamais prononcer le mot autonomie, qui fait bondir jusqu'au plus courtis des diplomates. La ligne dure semble en voie de l'emporter, si on en juge par les descentes policières effectuées dans les locaux d'Istanbul du parti d'opposition Hadep, qui ne partage pourtant ni les méthodes violentes ni l'idéologie marxiste-léniniste du PKK. C'est ce qu'observe aussi bien *Le Nouvel Observateur* que l'hebdomadaire britannique *The Economist*. Ce dernier insiste sur le fait que l'arrestation d'Ocalan ne

mettra nullement fin aux revendications des Kurdes de Turquie. En éditorial, il conseille aux responsables politiques à Ankara d'en prendre acte, tout en conseillant aux Kurdes de «reconnaître que, politiquement, il n'y a pas de place, actuellement ou dans un avenir prévisible, pour un État indépendant du Kurdistan.»

«Pinochet n'était pas seul.» C'est Hebe de Bonafini, la présidente des «Mères de la Place de Mai», qui dit cela. Les Mères, c'est une ONG argentine formée par les mères des victimes de la dictature militaire des années 1970 en Argentine, et qui alimente aujourd'hui dans son action le juge espagnol Baltazar Garçon. Elles ont réuni des milliers de pages sur l'opération Condor. Dans la demande d'extradition du dictateur, il est écrit que Pinochet «apparaît comme l'un des principaux responsables et le leader d'une organisation internationale créée en coordination avec des militaires ou civils d'autres pays, principalement l'Argentine, pour concevoir, développer et exécuter la planification systématique des détentions illégales, des tortures, déplacements forcés, assassinats et/ou disparitions de nombreuses personnes, y compris des Argentins, des Espagnols, des Britanniques, des Américains, des Chiliens et d'autres nationalités.» Libération écrit que «le plan Condor est susceptible de fournir les fondements juridiques des poursuites». «De la conspiration du Condor on sait l'essentiel, c'est-à-dire l'existence avérée d'une machine infernale et secrète, commune aux dictatures, destinée à broyer leurs opposants. Les indices abondent. Les «preuves écrites», celles qui peuvent convaincre un tribunal, font défaut», ajoute Libé, qui cite tout de même un document officiel américain datant de 1976, aujourd'hui partiellement déclassifié et déjà assez éloquent: «L'opération Condor est le nom de code pour la collecte, l'échange et la centralisation d'informations concernant de présumés gauchistes, communistes et marxistes, récemment mis en place par les services de renseignement en Amérique du Sud. [...] La phase trois, la plus secrète, inclut la mise en place d'équipes voyageant partout dans le monde pour mener à bien des actions allant jusqu'à l'assassinat.» Les Mères pensent que, si les lords anglais autorisent l'extradition de Pinochet, il deviendra difficile pour Washington de refuser de déclassifier ses dossiers et, par conséquent, difficile pour les dirigeants du Condor d'échapper à la justice. En attendant, elles continuent de manifester chaque jeudi sur le site qui leur a donné leur nom.

IDÉES

Syndicat virtuel basé sur le réseau Internet

Ubi Free, l'esprit contre la matière!

ADEL EL ZAÏM
Saint-Bruno

L'article du *Devoir* portant sur le syndicat virtuel des employés d'Ubi Soft (17 février 1999) attire l'attention sur un nouveau phénomène qui, à mon avis, est loin d'être passager ou simple improvisation. Au contraire, le discours intello des revendications des auteurs de ce site se fait l'écho des penseurs de l'économie du savoir et des entreprises de l'âge du réseau. À coup de citations de *X-Files* et de Michel Crozier, les employés d'Ubi Soft préparent un nouveau genre de regroupement, qui utilise à merveille leur propre outil de travail qui est l'Internet, le multimédia et la communication accessibles à tous. Car après tout, c'est l'outil dont ils disposent et qu'ils contribuent à créer qui fait de leur regroupement un genre nouveau.

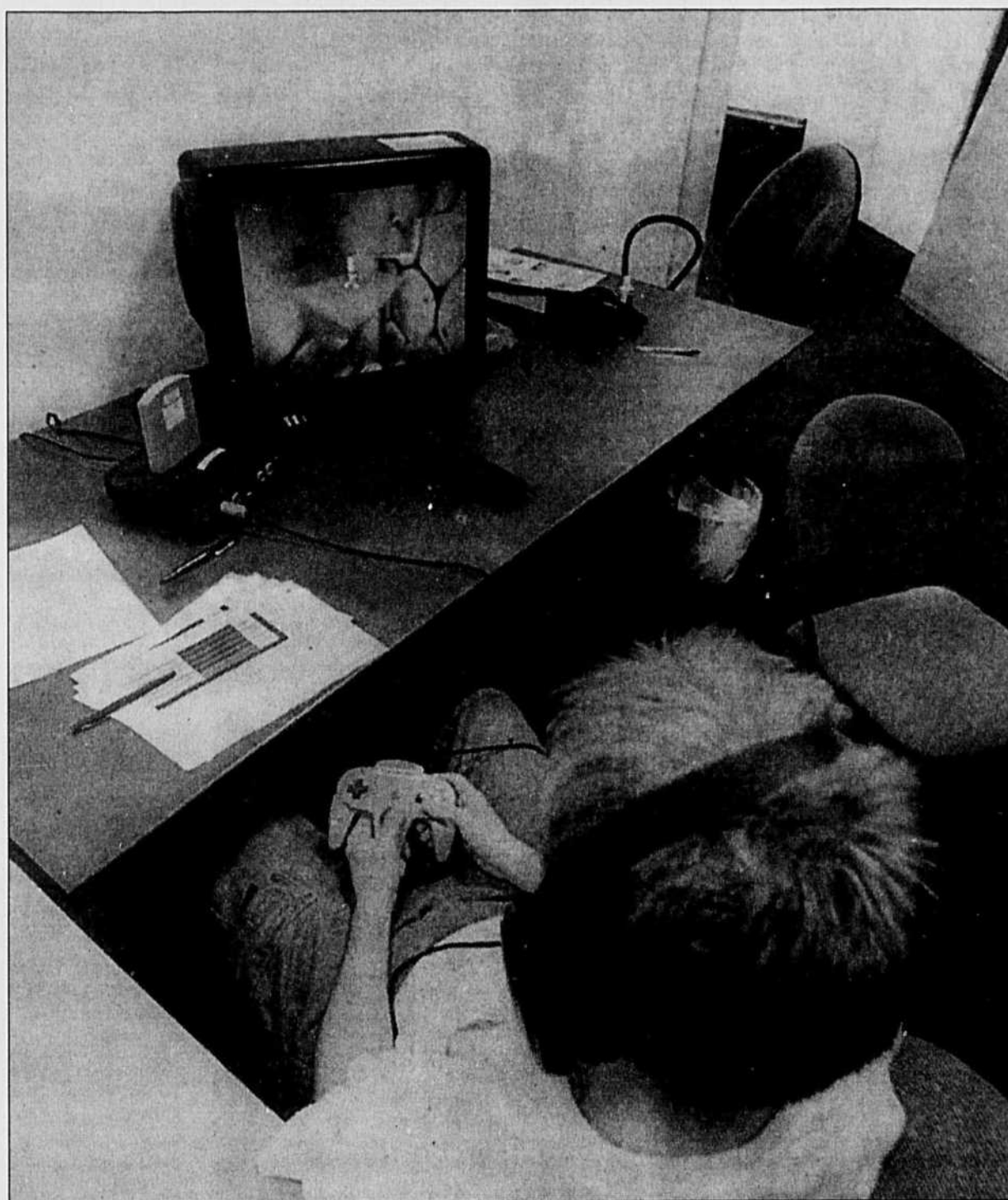
Dans un article publié récemment dans *Business 2.0* (janvier 1999) sous le titre «*Minds vs. Matters*», Dan Tapscott prévoit l'arrivée de ce type de syndicat virtuel basé sur le réseau (*Net-Based Trade Unions*) et constate que l'arrivée de ce qu'il appelle la «*Net generation*» exige que les entreprises repensent la façon dont elles voient et traitent ces employés. Ces jeunes, dit-il, aiment bien travailler fort parce que pour eux le travail, le jeu et les études, c'est du pareil au même. Ces jeunes-là ne sont pas faciles à dompter.

Dan Tapscott prévient que les entreprises qui les engagent doivent s'attendre à ce que leurs portes et leurs murs soient brassés. «*Les membres de cette génération transformeront la nature même de l'entreprise et la façon dont se crée la richesse lorsque leur culture deviendra la nouvelle culture du milieu du travail.*... «*Cette génération est d'une curiosité exceptionnelle, indépendante [au revoir les conseillers syndicaux traditionnels], contradictoire, intelligente, s'adapte facilement, possède une grande estime de soi et pense globalement.*»

Ce qui distingue cette génération des syndicalistes d'aujourd'hui et d'hier, c'est aussi le fait de créer, de posséder et d'exploiter efficacement l'outil de communication le plus puissant et le plus accessible jamais créé.

peuvent effectivement faire mal à l'entreprise qui les exploite ou les maltraite.

Ce capital humain a besoin de se reconnaître dans l'œuvre qu'il crée et qu'il met à la disposition des commerciaux de l'entreprise. «*Imaginez, dit Dan Tapscott, la pression qu'aura cette génération sur les gouvernements lorsqu'elle aura acquis de l'influence politique. Dans des*



Plus qu'un simple mode passager porté par quelques jeunes anonymes, ce mouvement a de fortes chances de progresser et de dessiner une nouvelle façon de revendiquer et d'obtenir ses droits.

cas extrêmes, des «*Net generation*» mécontents pourront causer des dommages aux compagnies qui les maltraitent en organisant du boycottage par réseau, en piratant les réseaux et les systèmes informatiques de l'entreprise et en prenant des actions inimaginables encore. Enfin, «*pour faire un vrai travail de savoir, ces gens ont besoin de motivation et de confiance en leurs collègues de travail et en leur compagnie. Ils doivent avoir un vrai sens de l'engagement, et non pas de complaisance, pour réaliser des objectifs d'équipe. Ceci ne peut pas se réaliser avec des travailleurs négligés, sous-payés et désabusés.*»

Plus donc qu'un simple mode passager porté par quelques jeunes anonymes, ce mouvement a de fortes chances de progresser et de dessiner une nouvelle façon de revendiquer et d'obtenir ses droits. Les syndicats actuels peuvent-ils représenter aussi bien le cheminot que l'infographiste, le fonctionnaire et le travailleur autonome courtier de savoir et d'information? Il est peut-être encore

trop tôt pour se prononcer, mais force est de constater que l'on n'a pas affaire aux mêmes personnes, ni aux mêmes modes de travail, ni aux mêmes conceptions, motivations et aspirations des travailleurs.

Alors que même les institutions bien établies comme les banques ou les services gouvernementaux que l'on pensait réfractaires aux nouvelles technologies deviennent virtuelles en offrant leurs services sur le réseau du réseau, la «*Net generation*» et les travailleurs de la nouvelle économie du savoir pourront-ils se réunir en des assemblées syndicales de plusieurs heures, faire les piquets de grève devant le siège social de leur employeur? Ou bien serait-ce plus naturel pour eux de se servir d'Internet pour améliorer leurs conditions, créer et animer leur syndicat virtuel comme ils animent les communautés virtuelles dans lesquelles ils évoluent réellement?

Mais encore faudrait-il que leurs patrons soient branchés!



Gilles Archambault

M'as-tu vu?

Ces mois-ci, je me rends à l'université McGill tous les lundis soirs. On m'a proposé d'y animer un atelier de création littéraire.

Ford dubitatif au début, j'ai fini par accepter l'invitation. Bien évidemment, je ne crois pas qu'on enseigne à écrire. Tout juste si l'on peut donner quelque encouragement, glisser quelques avis, soutenir ce qu'il faut bien appeler «*la flamme créatrice*».

J'aime beaucoup le contact avec les étudiants. Je n'avais jamais connu ce genre de rapports. Bannissant autant que faire se peut les attitudes du «*maitre*», je suis régulièrement ému par le lien qui s'établit entre de jeunes personnes et l'écrivain vieillissant que je suis.

Comment puis-je ne pas ressouvenir qu'il y a peu — plus de 40 ans, pourtant —, je prenais la place des étudiants que je contemple?

S'il y a un sentiment qui m'habite, c'est celui de la gratitude. Je suis heureux de frayer avec des êtres beaucoup plus jeunes que moi, de leur parler, d'apprendre leurs espoirs et leurs appréhensions.

Pourquoi se sont-ils inscrits à cet atelier? Est-ce dans l'espoir d'écrire, de publier? Écrire, ils le font déjà. Mais n'écrit-on jamais que pour ses cahiers? On se livre à cet exercice fort généralement dans la perspective d'une éventuelle publication.

Ils savent que j'ai connu plusieurs fois cette expérience. Je fais tout pour démystifier, à leurs yeux, cette aventure. Il y a plus de 35 ans maintenant, j'ai publié mon premier roman. Je me suis imaginé tant de choses. J'ai cru que tout changerait. C'était l'aboutissement d'un rêve, après tout.

Que j'aie déchanté quelque peu est un *understatement*. Il n'empêche que je crois plus que jamais à la voie royale que procure l'écriture. C'est elle qui permet à quelques êtres, dont je suis, d'entrer en communication avec la part secrète de quelques lecteurs. De partager en quelque sorte un jardin secret qui autrement resterait inaccessible.

De plus en plus persuadé que l'écriture qui n'est pas la résultante d'un engagement profond et compromettant ne vaut même pas la peine d'être tentée, je tente autant que faire se peut de les entraîner loin du divertissement.

On n'écrit pas pour être un écrivain de cour. Il n'y a plus de «*cour*», je le sais, mais il y a la télévision. Cette machine se mord la queue avec une terrifiante constance, mais elle se consacre surtout à temps plein à la médiatisation forcée des gens et des choses.

J'y pense, l'autre soir, lorsque Robert Charlebois, à *Maison neuve à l'écoute*, venait présenter un roman qu'il vient de commettre. Voilà, me suis-je dit, la parfaite représentation de ce qu'est la télévision et de ce qu'est en train de devenir l'édition dite littéraire. Peut-être.

J'ai toujours eu un préjugé favorable pour ce chanteur. En son temps, il a été un contestataire efficace, un interprète convaincant. J'aimais sa façon d'apprivoiser le rock et la poésie urbaine. Qu'il devienne romancier ne me semble donc pas une étape en soi surprenante. Il aurait choisi une autre façon de s'exprimer, voilà tout.

Là où les choses se corsent, c'est qu'apparaissant à l'écran à une émission d'ordinaire consacrée en priorité à des sujets d'ordre politique ou social, il bénéficie d'office d'une vitrine que les écrivains n'ont pas.

On peut régler le problème en avançant que les poètes n'ont qu'à gratter de la guitare en public avant de se mettre au grattage du papier. Ou encore se défendre en disant que des auteurs dans mon genre, pour qui l'écriture est plus qu'un hobby, ne font pas, d'habitude, des invités percutants.

Lorsque j'ai vu toutefois que sous le nom de Robert Charlebois on avait inscrit la légende «*romancier*», je n'ai pu m'empêcher de tiquer. Pour commencer, il n'a pas besoin qu'on l'identifie. Au Québec et dans la francophonie, on le connaît tout autant que Jean Chretien ou Jacques Chirac respectivement. Et puis, romancier! Pourquoi pas brasseur ou amateur de golf?

Je suis sur le sujet un peu chatouilleux depuis qu'à une émission de télévision récente, on m'a présenté comme «*communicateur*». Écrire et publier 22 livres pour en arriver à cela! J'en ris encore.

Au fond, un écrivain qui se rend à la télévision s'y rend à ses risques et périls. Un peu comme un évêque va au bordel. Il a tout intérêt à se teindre en blonde ou à se faire friser les cheveux à la Jean Charest première manière.

Ai-je assez dit aux étudiants qu'on m'a confiés que la littérature tient une place de plus en plus congrue dans nos sociétés? Et qu'à défaut d'obtenir coûte que coûte cette «*visibilité*» si chère aux bonnes œuvres fédéralistes, il faut se résigner à l'essentiel, qui a à voir avec la pratique intime de l'écriture.

Jean-Claude Pirotte écrit dans *Un voyage en automne*: «*Écrire, ce n'est rien; s'écrire soi, c'est une autre paire de manches, pas une aventure, ni un exploit. C'est sonner à sa propre porte avec l'idée que quelqu'un va nous ouvrir. Ce serait trop beau. Alors, on reste là sous la pluie, devant sa propre porte, «enfermé dehors» comme disait ma voisine à Réthel, toute la vie.*»

Mais être «*enfermé dehors*», est-ce si grave quand on a la chance de pouvoir écrire? Écrire et lire. Il faudra que je touche mot de cela à mes étudiants. Mise à côté, la médiatisation (comme disent certains) ne pèse pas bien lourd.

J'ai toujours eu un préjugé favorable pour Charlebois. En son temps, il a été un contestataire efficace, un interprète convaincant. J'aimais sa façon d'apprivoiser le rock et la poésie urbaine.

Homosexuel? Héma-Québec ne veut pas de vous!

MICHEL GIGUÈRE
Québec

Madame la directrice générale de Héma-Québec, Une certaine crainte m'avait jusqu'à maintenant empêché de me présenter à l'une de vos cliniques pour donner mon sang. Je l'ai pourtant fait il y a quelques jours en compagnie d'un ami, ou plus précisément de l'homme que j'aime. Pour nous, cela avait de l'importance de faire ce geste ensemble. J'ai donc répondu au questionnaire qu'on m'a d'abord remis puis aux questions de l'infirmière que j'ai rencontrée. Au sortir de cette rencontre, il ne me restait qu'à repartir chez moi. Héma-Québec refuse tout don de sang de la part d'un homosexuel, comme vous le savez évidemment.

En toute honnêteté, j'ai répondu oui à la question numéro 16, réservée aux hommes: «*Depuis 1977, avez-vous eu des relations sexuelles avec un autre homme, ne serait-ce qu'une seule fois?*» J'ai de nouveau répondu oui lorsque l'infirmière m'a elle-même posé cette question. Lorsque je lui ai avoué mon étonnement et demandé des explications, elle n'a pu que se référer à son cahier de normes et m'exprimer sa propre déception.

Pour Héma-Québec, le sexe entre hommes, on ne joue pas avec ça. Il s'agit ici de ce qu'on qualifie des relations à risque. Le cahier des normes explique que la muqueuse de l'anus est plus fragile et que par conséquent le candidat qui répond oui à cette seule et unique question est éliminé. Et pour le reste de ses jours.

Ce jugement sommaire m'est d'autant plus pénible à subir que la maladie de l'un de mes enfants me faisait récemment penser que j'aimerais pouvoir lui offrir mon sang s'il devait subir une chirurgie. Je souhaiterais faire ce même don d'ailleurs pour toute personne qui en aurait besoin.

Mais j'ai répondu oui. Aucune autre question pour

savoir de quelles relations sexuelles il s'agit. Une seule petite question et on met dans le même panier celui qui aurait embrassé un autre homme et celui qui passe allégrement d'un partenaire à un autre sans se protéger s'il a des relations anales avec ceux-ci. Aucune question non plus pour me demander si je n'aurais pas couché avec une femme éventuellement séropositive sans me protéger. Et que répondent à cette question les nombreux hommes mariés qui circulent aussi dans le monde gai? Un simple non m'aurait évité cette déception.

Le sida et l'hépatite ne sont pas, que je sache, l'apanage des homosexuels. Ces maladies transmises sexuellement circulent partout. Toute personne qui a des relations homosexuelles ou hétérosexuelles non protégées présente un risque important pour Héma-Québec, n'est-ce pas? Alors, pourquoi ce jugement sommaire? Héma-Québec a bien peur des relations à risque. Vous oubliez que c'est votre prédecesseur, la Croix-Rouge, qui les a pris, les vrais risques, en laissant circuler des produits contaminés. Héma-Québec teste certainement tous ses produits puisque tout ce sang recueilli chaque jour est à risque finalement. Comment pouvez-vous affirmer aujourd'hui que l'un ou l'autre des sachets que vous venez de remplir est parfaitement sûr?

Alors, pourquoi cette réaction excessive aujourd'hui envers un homme qui se présente chez vous en toute honnêteté et générosité? Pourquoi me soumettre à un questionnaire aussi simpliste alors que vous savez très bien — et l'infirmière me le confirmait — que je ne présente pas un plus grand risque pour Héma-Québec que monsieur ou madame Tout-le-monde?

Vous faites peser un jugement très lourd sur les

hommes qui aiment les hommes. Ou simplement sur les hommes qui cherchent le plaisir entre eux. Je ne suis pas séropositif ni porteur de l'hépatite et j'ai jamais pris de risque dans mes relations sexuelles. Si Héma-Québec m'avait posé les vraies questions au lieu de procéder sans distinction à l'élimination des homosexuels au départ, j'aurais pu donner mon sang comme tout le monde. Si vous voulez en savoir plus sur les habitudes sexuelles de toutes les personnes qui se présentent chez vous, hommes ou femmes, posez-leur les bonnes questions: relations protégées ou pas? partenaires connus ou pas? tests VIH? etc. Plutôt que de continuer à vous fier à l'unique petite question numéro 16 de vos formulaires, vous en apprendrez plus sur les donneurs qui se présentent et pourrez prendre des décisions plus éclairées. Et vos infirmières n'auront plus à servir l'explication simpliste sur la différence entre l'anus et le vagin à ceux qui insistent.

Si vous avez simplement rapatrié les normes de l'ancienne Croix-Rouge sans les réviser, il vous faudra certainement les adapter à la réalité de maintenant. Je ne crois pas que votre organisme puisse se permettre de rejeter aussi sommairement des personnes qui veulent faire ce geste essentiel: donner de leur sang. Et si l'homosexualité devait demeurer un obstacle pour le don de sang, ayez l'honnêteté de l'inclure sur la liste des contre-indications que vous affichez aux murs, à l'entrée de vos cliniques. Au moins ce sera clair.

Je m'étonne qu'en 1999 nous tolérions ici, de la part d'un organisme public, une discrimination aussi évidente envers un groupe social. J'ai hâte de lire vos explications. Le jeune Héma-Québec se situe-t-il au-dessus des droits de la personne?

Pour Héma-Québec, le sexe entre hommes, on ne joue pas avec ça. Il s'agit ici de ce qu'on qualifie des relations à risque.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (pupitre); Paule des Rivières (éducation); Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement); Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales); Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé); Jean Pichette (justice); Serge Truffaut (questions urbaines); Odile Tremblay (horizons); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias); Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles); Brian Myles (cinéma); Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutilleul, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (musique); Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec); Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Marine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production); Marie-France Turgeon (responsable de la production); Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable de la promotion des abonnements); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs); Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

PARIZEAU

SUITE DE LA PAGE 1

quatre groupes de travail du Bloc québécois sur l'actualisation du projet souverainiste, celui portant sur la mondialisation, a fait porter l'essentiel de son discours sur ce sujet. Il a également pris la peine de rassurer les militants sur ses intentions. D'aucuns ont cru qu'il fomentait un putsch pour prendre la place de Gilles Duceppe à la tête de cette formation politique. «J'ai 68 ans, dit-il. Vous me voyez organiser un putsch? Pendant le temps que je suis au Bloc, mon chef c'est Gilles Duceppe et j'ai confiance en lui», dit-il, invitant les militants souverainistes à travailler entre eux à leur objectif commun en se faisant un peu plus confiance les uns les autres.

Pas le choix de centraliser

M. Parizeau a fait valoir que les accords internationaux touchent de plus en plus des champs de compétence des provinces, par exemple lorsqu'il est question de recherche, de formation, d'échange d'information médicale à distance, d'infirmeries, etc.

Or «le fédéralisme canadien est à peu près le plus décentralisé du monde avec la Suisse», dit-il, ce qui devient de plus en plus «embêtant» pour le gouvernement fédéral.

«C'est embêtant de voir vos opérations de plus en plus s'engager dans des négociations internationales et derrière vous voir des provinces réclamer leurs pouvoirs sur les champs que vous négociez. Faut pas s'étonner que le Canada soit tout croche. Ça n'a pas de bon sens une situation comme celle-là.

Mettez-vous à la place du ministre moyen sur pied à Ottawa. Il négocie en avant avec des gens qui disent: «Êtes-vous certain d'avoir juridiction pour être capable de signer là-dessus?» Et il se retourne vers les provinces qui lui disent: «autonomie provinciale, on veut être partie au débat.»

«C'est pas possible de négocier toute votre vie collective avec des pays étrangers et d'autre part d'avoir le bordel à la maison, a-t-il ajouté. A un moment donné tout s'arrête, il n'y a pas moyen d'aboutir. C'est pour ça que le gouvernement fédéral n'a pas le choix. Il faut qu'il centralise. Il est absolument impératif et essentiel que le gouvernement fédéral, pour être capable de garder les pouvoirs d'un véritable gouvernement et déterminer des politiques à suivre, centralise ce qui est une fédération extraordinairement décentralisée.»

Pour M. Parizeau, cette constatation, illustrée entre autres par l'entente sur l'union sociale, entraîne les Québécois à tirer une conclusion simple: le reste du Canada fait son chemin, et le Québec fait le sien de son côté. «Nous n'avons plus de vision commune de l'avenir», dit-il. «Le Canada est devenu un boulet. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est couper la chaîne.»

L'une des raisons pour lesquelles le Québec doit voler de ses propres ailes c'est la même que celle qui pousse le Canada à centraliser: la défense des intérêts dans les instances internationales où, dit M. Parizeau, on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Il rejette les arguments de ceux qui prétendent que les petits pays, en population, n'ont pas de pouvoir à l'échelle mondiale devant les gros. Cet argument n'est pas fondé, dit l'ancien premier mi-

nistre, parce que, dans le domaine commercial notamment, le droit prend forme et que le droit protège les petits contre les gros. Il donne l'exemple du Costa Rica qui vient de gagner une bataille à l'Organisation mondiale du commerce devant les États-Unis.

Pour qu'un petit pays prospère, dit-il, il doit être intégré dans un ou plusieurs grands marchés. C'est le cas du Québec, rappelle-t-il. Le Québec, d'ailleurs, fait désormais, et ce, depuis plusieurs années, plus de commerce avec les États-Unis qu'avec le Canada. Les exportations avec les pays étrangers représentent aujourd'hui plus de 60 % des échanges commerciaux du Québec alors que les échanges avec le reste du Canada ne représentent plus qu'un peu plus de 30 %. En ce sens, dit M. Parizeau, le Canada est devenu «un cul-de-sac» pour le Québec sur le plan commercial.

Projet plus cohérent

Celui qui assumera la coordination des quatre groupes de travail du Bloc, l'ancien syndicaliste Pierre Paquette (qui vient d'être remercié par Télé-Québec, voir notre édition de samedi), a pour sa part invité les militants du Bloc à s'attarder à d'autres dimensions du projet souverainiste afin d'en faire un projet «plus cohérent».

L'un des quatre chantiers mis sur pied par le Bloc concerne la démocratie dans cinq dimensions: l'insertion, l'appartenance, la diversité culturelle, la participation des citoyens, et les institutions. Le Bloc veut que les souverainistes réfléchissent au fonctionnement des insti-

tutions démocratiques de manière à «briser la perception que le projet souverainiste ne concerne pas l'ensemble des citoyens du Québec».

Deux autres groupes de travail se pencheront sur le partenariat d'une part et, d'autre part, sur la défense des intérêts du Québec à l'intérieur de la fédération. M. Paquette affirme que la défense des intérêts du Québec à Ottawa et la préparation de la souveraineté ne sont pas incompatibles. «Le Québec a grandi avec l'idée de souveraineté. Chaque fois qu'on a gagné quelque chose à Ottawa, l'idée de souveraineté y gagne en grandeur», dit-il, sous les applaudissements.

Interdire les Hell's Angels

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pour sa part mentionné deux des priorités de son parti aux Communes. D'une part, la bataille contre la réforme de l'assurance-emploi et, d'autre part, l'intention du Bloc de revenir à la charge contre les groupes du crime organisé.

Le Bloc a en effet l'intention de proposer que la loi interdise carrément l'existence des groupes criminels comme les Hell's Angels et les Rock Machine. Il suggère que l'on utilise la clause nonobstant pour éviter que cette loi soit invalidée à cause de la Charte des droits et libertés. M. Duceppe argue que les opposants à une telle interdiction lui disent que l'on n'emprisonne pas les gens pour ce qu'ils sont mais pour ce qu'ils font. Il réplique que «ces gens-là font ce qu'ils font parce qu'ils sont ce qu'ils sont».

PERRON

SUITE DE LA PAGE 1

objective, mémoire collective, un recueil commenté de ces photographies. Le Musée d'art contemporain de Montréal, dans le cadre d'une exposition sur Borduas et les automatistes, avait également prêté en 1998 ses cimaises à plusieurs photos de Maurice Perron.

Il faut dire que sans lui, sans ses clichés croquant au naturel et avec beaucoup de finesse des artistes qui étaient pour la plupart encore des obscurs, voire des parias rejetés par une société frileuse, tout un pan visuel de l'épopée automatisée serait désormais englouti. Entre 1946 et 1954, le photographe immortalisait ses compagnons en leurs moments de détente autant que de création. Les seuls documents visuels qui nous restent de la courte pièce *Bien-Être* de Claude Gauvreau sont des photographies de Perron. Idem pour la chorégraphie si moderne et envolée de Françoise Sullivan *Danse dans la neige*. Certaines de ses photos insolites et évocatrices tel *Le portrait de Pierre Gauvreau derrière la cage d'oiseau*, frappent par leur valeur tant artistique que documentaire.

Né à Montréal en 1924, ami d'enfance de Jean-Paul Riopelle et attiré par la photographie dès l'âge de douze ans, c'est par l'intermédiaire de ce dernier que Maurice Perron devait rencontrer Marcel Barbeau ainsi que Claude et Pierre Gauvreau. Entre 1943 et 1946, il étudiait l'ébénisterie à l'école du meuble, fief de Borduas. On connaît la suite, un groupe d'artistes d'avant-garde réunis autour de Borduas accouchaient collectivement d'une bombe, le fameux *Manifeste du Refus Global* qui dans son aspiration à toutes les libérations faisait entrer le Québec dans une ère de modernité. Les signataires allaient d'ailleurs en subir la houle et parfois l'opprobre.

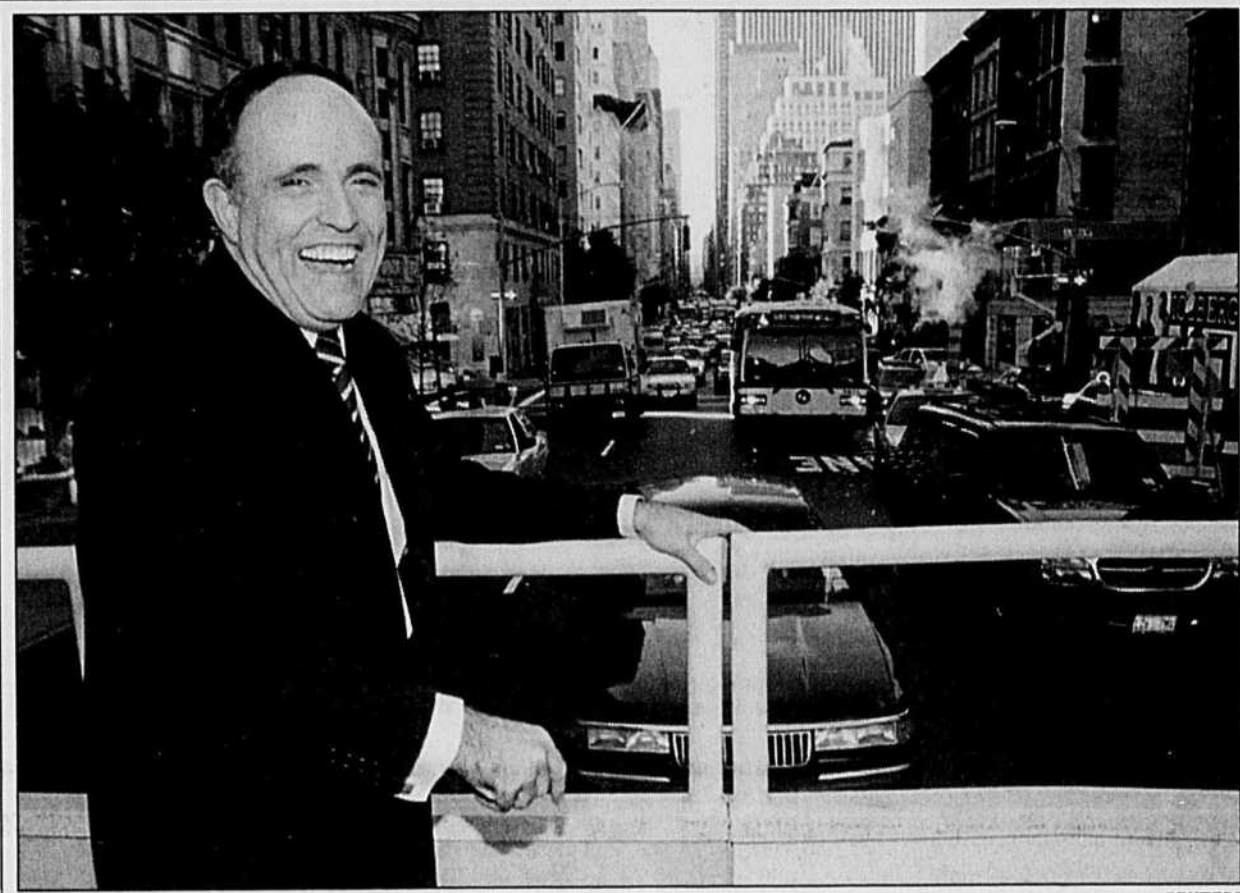
Mithra-Mythe, la maison d'édition de Maurice Perron ne s'est pas contentée de publier le *Manifeste*. Elle devait, avant de se saborder, lancer *Projections libérantes* de Borduas et le recueil de poésie *Le Verbe incendié* de Paul-Marie Lapointe.

Après l'épisode automatisé, tout en travaillant comme administrateur dans l'industrie du meuble, Maurice Perron a continué à photographier enfants et amis dans ce qui constitue un important corpus encore mal connu. Mais le Musée du Québec travaille à acquérir prochainement plusieurs de ses œuvres et l'artiste venait de terminer un travail de datation et d'identification à cet effet.

Ceux qui ont raté l'exposition Maurice Perron l'an dernier pourront par ailleurs se reprendre, puisque que, devant le succès public rencontré, le Musée du Québec s'était déjà engagé à présenter de nouveaux les 93 mêmes photographies du 15 mai au 26 septembre prochains. Mais le rendez-vous aura lieu cette fois, hélas, sans l'artiste.



Maurice Perron



Le maire de New York, Rudolph Giuliani, que certains surnomment maintenant Adolph.

NEW YORK

SUITE DE LA PAGE 1

Le nombre de meurtres n'a été «que» de 629 l'an dernier et la ville a connu la plus grande augmentation du nombre d'emplois de son histoire. Le secteur privé à lui seul a créé 84 400 nouveaux emplois en 1998.

Les familles, qui avaient déserté la Grosse Pomme au cours des décennies précédentes, commencent à revenir. Un exemple: «Avant, nous ne faisons jamais d'arbre de Noël dans le hall d'entrée, se souvient l'un des nombreux gardiens du Beaumont, un chic immeuble à logements du Upper West Side, construit au début des années 80. «Il n'y avait pas d'enfants ici. Maintenant qu'il y en a plein, on se fait un plaisir d'en décorer un pour eux.»

Attention, disent les sceptiques, la situation économique a connu un boom spectaculaire partout au pays et on assiste à une baisse de la criminalité dans toutes les grandes villes américaines. Mais rien n'est comparable à New York, rétorque le professeur Siegel. «A Chicago, qui a une population de 2,5 millions d'habitants, on a eu plus de meurtres l'an dernier qu'à New York, où il y a trois fois plus d'habitants. De plus, la diminution de la criminalité à New York représente 25 % de la diminution nationale. Tout ça, c'est Giuliani.»

Sécurité, loi et ordre

Et comment cet avocat de profession, ancien procureur fédéral, républicain modéré, a-t-il réussi à changer à ce point le cours de l'Histoire? Si le boom de Wall Street n'est aucunement de son ressort, il a su tout de même en tirer le maximum d'avantages. Comment? Avant tout, en misant sur la sécurité. L'augmentation de plus de 30 % de l'effectif policier et la tolérance zéro à l'égard de la moindre infraction, voilà la recette du succès. «Très souvent, en arrêtant quelqu'un qui a sauté la barrière du métro sans payer, on se rend compte qu'il était recherché pour un crime autrement plus grave», affirme William Safir, commissaire à la police et bras droit de Giuliani.

Comme partout, la baisse spectaculaire de la criminalité à New York a entraîné une confiance plus grande des citoyens et des investisseurs et a provoqué un boom immobilier. La mode la plus récente, même pour la classe moyenne et les professionnels, toutes races confondues, consiste à acheter une maison à... Harlem! Souvent, elles tombent en ruines, mais elles ne sont pas chères, et puis plus personne n'a peur de se promener à Harlem, même la nuit. Tous ces nouveaux acheteurs espèrent que grâce à la main de fer de Rudy, même ce quartier du nord de Manhattan, à la pire réputation qui soit, deviendra avec le temps un quartier bourgeois bon teint.

«Giuliani a su réaffirmer l'autorité de l'État au niveau local, il a instauré un nouveau modèle de contrôle. C'est une grande réalisation», pense Craig Charney, président de la firme de sondage Charney Research et conseiller politique démocrate. «Mais, ajoutez-t-il, toute réalisation a un prix. A New York, le prix à payer a été l'effritement des libertés civiles, et surtout les abus policiers.»

La tolérance zéro de Giuliani a été à l'origine d'une série de guerres sans merci contre toutes sortes de fléaux réels ou prétendus: les squeegees, les vendeurs ambulants, les gens qui traversent les rues en dehors des passages désignés (le fameux *jaywalking*, 200 dollars d'amende), les chauffeurs en état d'ébriété, les enseignants qui ne s'habillent pas convenablement, les manifestants indésirables, les commerces pornos... L'imagination du maire est débordante, la liste longue et les méthodes souvent très brutales.

La police: arrogance, excès et bavures

Le 24 février dernier, la police new-yorkaise a arrêté 30 manifestants qui étaient venus contester la décision du maire de mettre aux enchères 126 «jardins de rue» établis sur des terrains vagues. Motif: ils ont osé «envahir» les marches de l'hôtel de ville, ce qui est strictement prohibé. Les New-Yorkais ont assisté au spectacle hallucinant de 30 amoureux de la nature menottés, entraînés par les policiers en dehors du périmètre de ce qu'on appelle ici «la forteresse Rudy».

Les agissements de la police new-yorkaise, voilà sans doute ce qui est en train de coûter à Giuliani sa popularité, aujourd'hui en chute libre. A 66 % il y a un an, son taux d'approbation est tombé à 44 % aujourd'hui, malgré le fait que les affaires vont toujours bien à New York. Adolph Giuliani, voilà un des nombreux sobriquets de ce maire controversé.

Si pour plusieurs citoyens la sécurité dans les rues est aujourd'hui assurée, ce n'est pas le cas pour d'autres. Au début du mois de février, Amadou Diallo, un jeune immigrant guinéen, a été tué par quatre policiers en civil alors qu'il rentrait tranquillement chez lui, aucunement armé, sans avoir rien à se reprocher. Quarante et une balles ont été tirées avant que les policiers ne se rendent compte qu'il y avait erreur sur la personne!

La mort révoltante du jeune Noir a eu l'effet d'une bombe. Les manifestations se sont multipliées; il y aura des poursuites. Et le cas Diallo n'est pas isolé, la brutalité et l'arrogance des policiers new-yorkais ne font plus de doute pour personne et les plaintes des citoyens sont en augmentation constante. Pendant les deux seules premières années de son mandat, l'administration Giuliani a dû dépenser 44 millions de dollars américains en règlements à l'amiable et dommages et intérêts pour les plaintes d'inconduite policière.

Si la mort d'Amadou Diallo en a indigné plusieurs, les «unes» des journaux et le *Talk of the Town* ont rapidement changé d'objet. Voilà maintenant qu'on ne parle plus de Rudolph Giuliani que comme candidat presque certain au poste de sénateur de l'État de New York, qui sera vacant à partir de l'an prochain par le départ à la retraite du sénateur démocrate Patrick Moynihan. Ambitieux, doté d'une extraordinaire capacité de travail (18 heures tous les jours), le maire ne dément pas. On dit même qu'il vise encore plus haut.

L'appel de la politique nationale

Mais la tâche n'est pas simple. Depuis plus de 100 ans, aucun maire de New York n'a jamais réussi à se faire élire à un poste supérieur. C'est que la ville de New York est un monde à part. Jusque-là, Giuliani a su la gagner en ne reculant devant rien. Il est même apparu déguisé en *drag queen* à des soupers-bénéfices, et à *Saturday Night Live*. Mais ce qui peut plaire aux New-Yorkais ne plaira peut-être pas aux autres électeurs de l'État.

En outre, il y a l'arithmétique électorale. «En principe, Giuliani n'a besoin que d'un tiers des voix dans la ville de New York pour gagner au niveau de l'État, compte tenu de la composition fortement républicaine de l'électorat au nord de la métropole» fait remarquer Craig Charney. «Mais sa popularité est en sérieuse baisse, entre autres parce qu'on se rend compte de plus en plus que sa manière forte, c'est en gros tout ce qu'il a à offrir. Il faudra donc compter avec l'adversaire.» Surtout s'il s'appelle Hillary Rodham Clinton.

Sur la «une» du magazine *New York*, en janvier, on aperçoit Rudy Giuliani en dragon, faisant face à la First Lady déguisée en preux chevalier prêt à abattre le monstre. La légende se lit comme suit: «New York demande à la Première Dame: sauve-nous!»

EXPOS

SUITE DE LA PAGE 1

jeur. On sait qu'un groupe d'investisseurs américains lorgne l'équipe pour l'installer à Washington. Leurs espoirs ont été ravivés par le refus du baseball majeur de repousser la date butoir, a rapporté le *Washington Post*.

Samedi, le maire Pierre Bourque s'est envolé pour le Texas avec des représentants du Groupe Vaugois — ce groupe de consultants a attiré la société française Ubi Soft à Montréal — afin de rencontrer une riche famille désireuse de devenir actionnaire majoritaire des Expos. M. Ménard a signalé, hier, qu'il avait parlé au maire Bourque vendredi mais qu'il ignorait tout de ce voyage et qu'il en avait entendu parler dans les médias. «Si par hasard on arrive à amener un nouveau partenaire, c'est positif. Je lui [M. Bourque] souhaite bonne chance», a-t-il dit.

En revanche, le président du conseil des Expos a répété que l'investisseur new-yorkais Jeffrey Loria demeurait le choix de l'organisation pour devenir le prochain actionnaire de contrôle de l'équipe. «M. Loria a déjà franchi plusieurs étapes. Il nous faut une personne qui détienne le contrôle comme l'exige le baseball majeur. Que Jeffrey soit cette personne, c'est l'espoir de ma part», a-t-il dit.

M. Ménard a reconnu avoir été brusqué par le fait que le baseball majeur ait rendu publique la lettre qui lui était destinée. «La lettre nous a pris au dépourvu», a-t-il dit.

«Nous regrettons également que d'une façon précipitée on ait blâmé deux paliers de gouvernement canadien», a indiqué M. Ménard. Les gouvernements ne sont aucunement à blâmer puisque le conseil des Expos ne leur a pas présenté leur nouveau plan pour garder l'équipe à Montréal, a-t-il expliqué. S'il est vrai qu'il n'y avait rien pour les Expos dans le dernier budget de Paul Martin, M. Ménard a toutefois signalé que le gouvernement fédéral «commence à révisiter le dossier des sports professionnels», aiguillonné par la possibilité que les Sénateurs d'Ottawa démenagent leurs pénates aux États-Unis. Son groupe rencontrera les gouvernements fédéral et provincial, «surtout provinciaux» au cours des prochaines semaines, a-t-il précisé.

Dans sa lettre, le baseball majeur s'est montré «très mécontent» des «propos dénigrants» tenus à l'endroit de Claude Brochu par M. Ménard et son groupe. M. Ménard n'a aucune intention de retirer ses dires. «Ce que nous avons dit au sujet de Claude nous l'avons dit», a déclaré M. Ménard. Il reconnaît toutefois qu'il soit légitime pour le baseball majeur, en tant que propriétaire d'une franchise, d'appuyer un franchisé comme Claude Brochu. M. Ménard a soutenu qu'il maintenait «un lien ouvert avec le bureau de Claude» et que les discussions avec ce dernier avaient été «cordiales».

La consolidation de l'industrie ferroviaire profite à Canac

PRESSE CANADIENNE

Lorsque les locomotives les plus rapides en Amérique du Nord se mettront à tirer des wagons de passagers entre Boston et Washington, l'an prochain, ce seront des ingénieurs entraînés par Canac — une filiale du Canadien National —, qui prendront les commandes. Et lorsque la société de transport en commun de New York a eu besoin de remplacer 330 000 attaches en bois par de nouvelles pièces en béton — sur une distance de 217 km et sans interrompre le service —, Canac a réglé le contrat en un été.

La compagnie de services ferroviaires tire profit de la vague de consolidation qui envahit l'industrie nord-américaine du chemin de fer. Le chef de la direction, Frank Trotter, a expliqué en entrevue que malgré les mises à pied et l'abandon de certains chemins de fer, le volume de marchandises et le nombre de passagers ne cessent de grimper. La compétition est féroce et les entreprises cherchent à réduire leurs dépenses tout en se recentrant autour de leurs activités essentielles. C'est ici que Canac entre en scène.

M. Trotter brosse un portrait des deux tendances qui favorisent son entreprise: la croissance de l'utilisation des chemins de fer et le désir des compagnies de faire appel à la sous-traitance. «L'industrie du chemin de fer au grand complet subit actuellement une renaissance», affirme M. Trotter, et les produits que transigent généralement les compagnies ferroviaires sont en partie responsables de la croissance de l'économie. Ces entreprises sont littéralement sur la ligne de front.»

Canac a notamment fait sa niche en offrant aux entreprises qui possèdent un petit chemin de fer sur les lieux — rattaché à une ligne principale — d'en superviser le fonctionnement. Cette pratique pourrait constituer à elle seule 30 % des affaires que brasse Canac cette année. À ce chapitre, le secteur ciblé est celui de la pétrochimie au Texas et en Louisiane — où quelque 1400 compagnies se servent du chemin de fer —, et ceux de l'acier et de l'automobile au Michigan et en Illinois. Entreprise de 520 employés, Canac gère huit bureaux au Canada, à Mexico et aux États-Unis. Elle en ouvrira un autre ce mois-ci au Texas.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.